

# FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

## Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

216<sup>me</sup> année

PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

Fondé en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 65 01 - CHÈQUES POSTAUX IV 178

### ANNONCES

21 ct. le millimètre, min. 25 mm. - Petites annonces locales 14 ct., min. Fr. 1.50 - Avis tardifs 50 et 63 ct. - Réclames 15 ct., locales 50 ct. (de nuit 63 ct.), Mortuaires 30 ct. Pour les annonces de provenance extra-cantonale : Annonces Suisses S. A., «ASSA» agence de publicité, Genève Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

### ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
SUISSE:	30.-	15.25	7.75	2.70
ÉTRANGER:	49.-	25.-	14.-	5.-

Tarif réduit pour certains pays. Prière de se renseigner auprès de l'administration du journal.

## Comment fonctionne le baromètre du bien-être

### Les variations du revenu national entre 1938 et 1950

Le revenu national suisse s'est élevé à 20 milliards 800 millions de francs en 1953, nous apprend le Bureau fédéral de statistique. L'augmentation est de 400 millions par rapport à 1952, de 1 milliard 300 millions par rapport à 1951... et de 12 milliards par rapport à 1938.

Que signifient ces chiffres ? Avant d'en tirer des conclusions trop hâtives, il faut en préciser le sens. Et d'abord, que faut-il entendre par revenu national ? C'est le produit annuel de l'activité économique, ou encore la somme des biens et des services créés en une année. Il est l'indice de la force productive et du niveau de vie de la population.

Le revenu national est en effet constitué par la somme des rémunérations du travail, du capital et du sol, sous forme de salaires, intérêts, rentes et bénéfices, et ses variations indiquent des augmentations ou des diminutions des revenus individuels et, par voie de conséquence, du bien-être général.

Mais encore faut-il distinguer entre le revenu national nominal, calculé aux prix du marché, et le revenu national réel, qui est fonction de l'indice du coût de la vie. En effet, le renchérissement des prix provoque forcément une augmentation du revenu national nominal, mais le revenu national réel, indépendant des variations du pouvoir d'achat de la monnaie, ne suit pas forcément la même évolution.

De 1938 à 1950, par exemple, l'augmentation du revenu nominal a été de 110 %. Si l'on tient compte de la hausse du coût de la vie durant la même période (59 %) et de celle des impôts directs (189 %) on s'aperçoit que le revenu national réel ne s'est élevé que de 28 %. Et si l'on prend encore en considération l'accroissement de la population depuis l'avant-guerre, on en arrive à la conclusion que, par habitant, le revenu réel n'a augmenté que de 14 %, soit de 1938 fr. par an en 1953, à 2270 fr. en 1950.

bitant et surtout le revenu national ont augmenté sensiblement plus que le coût de la vie. Pendant la guerre, le renchérissement n'avait pas été intégralement compensé ni pour l'économie générale, ni pour l'individu.

De 1952 à 1953, le revenu réel par habitant s'est élevé de 2322 fr. à 2381 fr. (il était de 1938 fr. en 1938). L'augmentation n'a donc guère dépassé 2 %.

Le revenu national net réel, ou produit national net réel, était de 8 milliards 314 millions en 1938. Il s'est élevé à 11 milliards 180 millions en 1952 et à 11 milliards 610 millions en 1953. Durant la même période, la population résidente moyenne a passé de 4 millions 192,000 à 4 millions 877,000 habitants. Le produit social net réel par habitant, qui était de 1938 fr. en 1938, a donc passé à 2322 fr. en 1952 et à 2381 fr. en 1953. Le bien-être de la population a augmenté dans la même proportion.

Entre 1952 et 1953, le revenu personnel disponible (3) s'est élevé de 400 millions (plus de 2 %) pour atteindre 16 millions 750,000 fr., et le revenu personnel réel par habitant a augmenté de 30 fr. (1990 fr. en 1952 et 2020 fr. en 1953). Par rapport à 1938, l'augmentation du pouvoir d'achat par habitant est de 243 fr.

Jean HOSTETTLER.  
(Lire la suite en 6<sup>me</sup> page)

## Les inondations à l'étranger

### EN FRANCE

PARIS, 16 (A.F.P.) — La Seine continue à monter et tous les quais de Paris sont submergés. A Avignon, le point culminant de la crue du Rhône, qui continue à monter régulièrement, est attendu pour ce soir dimanche. Si les chemins de halage et certains champs ont été envahis par les eaux, aucune route principale n'est pour l'instant arrêtée par l'inondation.

Par contre, dans la région du Doubs, la décrue du fleuve Doubs et de ses affluents s'est confirmée.

A Mülhausen, le niveau du Rhin étant descendu de 80 cm. au cours de la nuit, la navigation a repris dimanche matin.

De Strasbourg, on signale qu'une grave menace pèse sur les digues du canal « Ill et Rhin ». Les services des ponts et chaussées ont décidé d'ouvrir partiellement le barrage de l'Ill à Erstein. C'est la première fois depuis la construction du canal (avant la guerre de 1914) qu'une telle opération est nécessaire.

### EN ALLEMAGNE

BONN, 16 (A.F.P.) — La navigation sur le Rhin est presque complètement interrompue entre Ludwigshafen et Cologne. Les rives sont submergées en plusieurs points. On craint que le grand port de Duisbourg, dans la Ruhr, ne soit réduit à une inactivité totale.

Le niveau des eaux a, en effet, dépassé la cote d'alarme sur le cours moyen du Rhin et sur ses principaux affluents. La Moselle, en particulier, monte de 5 cm. par heure.

PAGE 9 : La situation en Suisse

## L'affaire d'espionnage économique en Suisse romande

### Le ministère public fédéral publie enfin un communiqué

Le ministère public fédéral a publié le communiqué suivant :

Le 23 décembre 1954, le ministère public fédéral annonçait qu'il avait procédé à plusieurs arrestations en Suisse romande, l'enquête menée par la police fédérale, de concert avec les autorités cantonales, ayant trait à des actes exécutés sans droit pour un Etat étranger (art. 271 ch. 2 C.P.) à un service de renseignements économiques prohibé (art. 273 C.P.) et à des escroqueries.

Les recherches faites entre temps permettent de révéler aujourd'hui l'essentiel des faits reprochés aux inculpés. Il s'agit principalement de plusieurs escroqueries successives, suivies d'enlèvements au sens de l'article 271 C.P. et de dénonciations à une autorité fiscale étrangère (art. 273 C.P.).

Les délinquants opéraient en bande, sous la conduite d'un chef, selon un système bien arrêté : le chef de la bande, Félix Margot, né en 1917, commerçant à Lausanne, proposait d'abord à la victime suisse une opération commerciale portant sur une marchandise quelconque (tondeuses automatiques, stylos à billes), laquelle servait ensuite de masse de manœuvre en vue de nouvelles opérations.

leur aucune, voire inexistantes. Les escrocs n'en offraient pas moins de les faire estimer par un expert, procédé auquel on recourait dans un cas. L'expert étant complice de la bande. Il va sans dire que le premier vendeur et le second acheteur étaient de même.

Ce dernier, qui faisait partie de la bande, suggérait alors à la victime d'acheter la marchandise de troc en fraude sur territoire français, où elle pourrait être vendue pour une somme beaucoup plus forte encore. Il s'occupait prétendument aussi de son éventuelle destination, à mettre en évidence un trafic commercial important, mais dans un but en réalité à la compromettre auprès de la douane française. Munie de ces pièces et d'échantillons de la marchandise prétendument passée en fraude, la victime se rendait en France, croyant y rencontrer l'acheteur français ou son représentant, en vue d'y toucher la somme

convenue. Arrivé à l'endroit désigné, elle se faisait toutefois appréhender par les services de la douane, ceux-ci ayant été alertés par Margot ou par l'un de ses complices. La bande a procédé de la sorte par trois fois. Elle opérerait au préjudice d'une quatrième victime au moment où la police intervint.

Les escroqueries remontent à 1952

L'Office d'information pénale de l'arrondissement de Lausanne instruit l'ensemble des escroqueries commises par Margot et ses complices. Celles-ci remontent à 1952. Sous la conduite du procureur général de la Confédération, la police fédérale s'occupe plus particulièrement des infractions contre l'Etat, à savoir le service de renseignements économiques et l'enlèvement, qui tous deux relèvent de la juridiction fédérale. Le ministère public a l'intention, une fois les investigations de la police fédérale terminées, de proposer au département fédéral de justice et police de joindre les procédures par-devant les autorités pénales vaudoises.

Lire en 6<sup>me</sup> page nos commentaires de Berne.

## Moscou propose à Bonn de « normaliser » leurs relations

... A la condition, bien entendu, que les accords de Paris n'entrent pas en vigueur

MOSCOU, 16 (A.F.P.) — Le gouvernement soviétique, dans une déclaration, avertit le peuple allemand qu'il doit choisir entre deux voies qui s'ouvrent devant lui. La première mène au rétablissement de l'unité allemande et à l'établissement de relations normales entre l'Allemagne et tous les autres Etats d'Europe. L'autre, dans laquelle les accords de Paris ont poussé l'Allemagne, déclare le gouvernement de l'U.R.S.S., est la voie qui consolide la division du pays, celle du rétablissement du militarisme de l'Allemagne occidentale et qui entraîne l'Allemagne dans les plans de préparation d'une nouvelle guerre.

entre l'Union soviétique et la République fédérale allemande pourrait, en même temps, contribuer à une meilleure compréhension mutuelle et à la recherche de voies plus favorables à la solution du problème de rétablissement de l'unité de l'Allemagne.

**De meilleures relations pourraient conduire à une réunification**

Le gouvernement soviétique propose à la République fédérale d'établir des relations normales en déclarant : « L'U.R.S.S. entretient de bonnes relations avec la République démocratique allemande. Elle est également prête à normaliser les relations avec la République fédérale. Dans les conditions actuelles, la normalisation des relations

**Pas de conférence à quatre sur l'unité allemande après les accords de Paris !**

Cette proposition d'établir des relations normales ne comporte aucune condition. Cependant, dans la déclaration même, le gouvernement soviétique laisse entendre que la ratification des accords de Paris rendrait impossible des négociations entre les quatre grandes puissances concernant le problème du rétablissement de l'unité de l'Allemagne sur la base des élections allemandes générales et libres. Or, le gouvernement soviétique considère que le rétablissement de cette unité de l'Allemagne constitue la tâche la plus importante et qui doit être réglée dans l'immédiat, pour la solution générale du problème allemand.

(Lire la suite en 9<sup>me</sup> page.)

## REPORTAGE AQUATIQUE : CHOSSES VUES DANS LA RÉGION

### La pluie descend, les rivières montent...

Que d'eau, que d'eau, que d'eau ! On n'en a jamais vu autant. Telles sont les paroles que l'on entend partout dans le Jura neuchâtelois, l'une des régions les plus atteintes.

Que d'eau à Saint-Sulpice, dans le Val-de-Travers, où l'Areuse n'a jamais coulé de si gros flots. A la source, une resurgence, les fissures desquelles jaillissent normalement la rivière ne suffisent plus à dégorger les masses d'eau qui s'écoulent à travers la montagne, venant des hauts plateaux jurassiens. Tout autour, de nouvelles bouches projettent avec puissance des gerbes écumeuses.

Que d'eau également sur les hauts plateaux de la Brévine et dans la Vallée des Ponts, où le « radoux » et la pluie ont fait fondre la neige à une cadence accélérée, et où les empoisieux ne suffisent plus à évacuer assez rapidement l'élément liquide qui afflue de toutes parts. Du lac des Taillères, on se rend maintenant à la Brévine par la voie des eaux, et, pendant le week-end, un bateau à moteur amené du lac de Neuchâtel, émerveillait les habitants des Ponts-de-Martel en évoluant sur les immenses étendues de marais inondés. Là aussi, on n'a jamais rien vu de pareil. Le niveau de l'eau a dépassé de 20 cm. celui des inondations de 1896.

D'ailleurs, les grands ne sont pas plus malins. Preuve en soit ce chauffeur voulant absolument traverser la Vallée des Ponts avec son camion malgré les signaux d'interdiction posés par les services des travaux publics. Le Bied coulait en effet 60 cm. au-dessus du pont qui sépare les Ponts-de-Martel des Petits-Ponts. Le courant l'emporta et seul le rebord de la route le retint d'une bascule dans les flots. Il ne fallut pas moins de deux puissants camions lourdement chargés pour retirer son véhicule de sa fâcheuse position.

Le bétail et les meubles ont pu être menés en lieux sûrs. Il y aura, certes, de considérables dégâts matériels, mais cela est peu en regard des grandes catastrophes qui endeuillèrent le monde ces dernières années, lors des inondations de Hollande, des tremblements de terre d'Orléansville ou des grandes sé-

### En radeau à la scierie submergée du Creux

Quant au soussigné, il prit également son bain de pieds. A la scierie du Creux, qui appartenait au grand-père du champion du monde de ski Georges Schneider, l'eau est montée jusqu'au toit. Les ouvriers ont fait un radeau de tonneaux vides, de planches et de troncs pour aller recueillir les troncs à la dérive sur l'immense lac qui s'est formé dans la Vallée des Ponts. Pour prendre une photographie, je suis monté sur ce radeau de fortune, mené jusqu'à lui à dos d'homme. Mais au retour, le villageois qui me reportait à terre ferma mit le pied dans un trou et tomba, pour la plus grande joie des curieux. Il avait de longues bottes qui le protégeaient, mais moi, j'en avais chaussé de plus courtes qui se remplirent à une rapidité déconcertante.

Que d'eau partout, mais les maisons inondées sont relativement peu nombreuses. Et, jusqu'à présent, aucune victime humaine n'est à déplorer. Partout,

### FRANCE

### Le projet de construction du tunnel routier sous le Mont-Blanc va être soumis au parlement

PARIS, 15 (A.F.P.) — Un projet de loi relatif à la mise en chantier d'un tunnel routier sous le Mont-Blanc vient d'être mis au point par un comité interministériel, a déclaré M. Edgar Faure, ministre des finances, des affaires économiques et du plan, à un représentant de l'A.F.P.

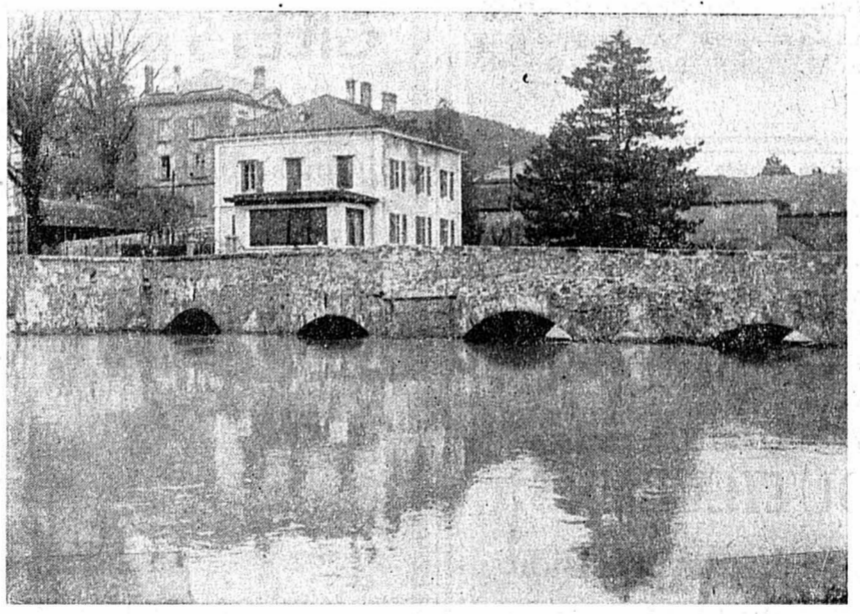
Ce projet, a-t-il ajouté, sera soumis prochainement au Parlement.

### Petits accidents aquatiques

Aux Ponts-de-Martel, comme ailleurs, des jeux ont été inventés par les gosses. Samedi, c'était à qui irait le plus loin dans l'eau avec sa bicyclette. L'un d'eux fit même si bien qu'il tomba dans une fosse à purin dont les planches qui la recouvrent d'ordinaire avaient été soulevées par l'eau. La machine est encore au fond et le gosse, trempé jusqu'aux oreilles dans une eau glacée de couleur douteuse, s'en allait penaud changer de vêtements et se faire frictionner (au sens propre et au figuré) à la maison.

### En dernière page

Nos informations : Les inondations s'amplifient dans la région



Le pont historique de Travers est réduit au rôle de barrage, et derrière les arches presque bouchées, un bassin d'accumulation menace de se former. (Photo Castellani.)

## IMPORTANTE SEMAINE A PARIS

- Sur le plan extérieur : discussion du plan Mendès-France sur les armements
- Sur le plan intérieur : nouveau débat-piège sur le budget algérien

Notre correspondant de Paris nous téléphone :

Une très importante semaine politique s'ouvre aujourd'hui à Paris. Sur le plan interne, elle verra s'amorcer la discussion du projet de pool des armements imaginé par M. Mendès-France pour fabriquer, répartir et contrôler le matériel de guerre destiné à la défense de l'Ouest européen.

den, subodorant dans ces contacts pris à la veille de la conférence sur le pool des armements, les prémices d'une sorte de pacte à trois de l'industrie lourde franco-italo-allemande, qui placera les autres nations dans un état flagrant d'infériorité.

Paris a rejeté cette interprétation, mais sans pour autant calmer totalement les appréhensions qui se sont fait jour à l'occasion des conversations Mendès-France - Scelba et Mendès-France - Adenauer. Sans être grand prophète, on peut avancer que la question de l'égalité des droits en matière de fabrication d'armements sera discutée à brève échéance.

### Le « pool »

Le mémorandum, et il sied de le souligner pour dissiper toute équivoque, ne saurait être considéré comme une proposition définitive. En réalité, et dans l'esprit même de son auteur, c'est essentiellement un document de travail sur lequel les experts auront longuement à débattre et dont la mise au point demandera sans doute plusieurs mois de discussion. La réunion de lundi restera cependant un caractère politique et cela dans la mesure où le mémorandum Mendès-France réintroduit dans l'Union européenne occidentale une certaine dose de supranationalité. Plusieurs pays, en effet (Belgique et Hollande, notamment, pour ne rien dire de l'Angleterre) ont élevé sur ce point des objections au plan Mendès-France, auquel il est reproché de ne pas tenir assez compte des marchés traditionnels d'armements. De plus, ces mêmes nations ont suivi avec quelque inquiétude le voyage de M. Mendès-France à Rome et à Baden-Ba-

### Attaques contre M. Mitterrand

Dans le domaine de la politique intérieure, la reprise de la discussion budgétaire est annoncée pour jeudi. Au lendemain de l'échec subi par la coalition gouvernementale à l'élection du président de l'Assemblée nationale, on peut s'attendre à un redoublement des attaques contre le cabinet. Des pièges sont d'ores et déjà tendus. Le plus dangereux dans l'immédiat sera celui du débat sur le budget algérien, où, une fois de plus, M. Mendès-France sera visé à travers la personne de son ministre de l'intérieur, M. François Mitterrand, responsable de l'administration des trois départements de l'Afrique du Nord.

M.-G. G.

CHAUSSURES

# Royal SOLDES à 5.- 9.- 19.- 29.- Royal

NEUCHÂTEL CENTRE VILLE

Pour dames, hommes et enfants :

Le magasin est ouvert le LUNDI MATIN

**ENCHÈRES**

**Enchères publiques**

L'exécuteur testamentaire de Mlle Elisabeth Roulet fera vendre, par voie d'enchères publiques,

à Neuchâtel, Trois-Portes 31 - Evole 38

les **MARDI 25 JANVIER 1955**  
**MERCREDI 26 JANVIER 1955**

et éventuellement

**JEUDI 27 JANVIER 1955,**

chaque jour, dès 10 h. et 14 heures,

Le mobilier de la pension Villabelle comprenant des lits, armoires, tables, fauteuils, chaises, canapés, guéridons, console, glaces, meubles et outils de jardin, lustrerie, buffet de service, desserte, pendules, régulateurs, rideaux, lingerie, malles, valises, portemanteaux, vaisselle, verrerie, batterie de cuisine, tableaux, bibelots, ainsi qu'une quantité d'objets dont le détail est supprimé.

Conditions : paiement comptant.  
Neuchâtel, le 12 janvier 1955.

Le greffier du tribunal,  
A. Zimmermann.

**IMMEUBLES**

**TERRAINS INDUSTRIELS**

à vendre dans localité importante entre Neuchâtel et Yverdon; situation magnifique. Raccordement à voie industrielle. Services publics, accès sur route.

S'adresser sous chiffres AS 60,739 N, aux Annonces Suisses, Neuchâtel.

On cherche à acheter

**MAISON**

avec rural, avec peu ou pas de terrain, entre Neuchâtel et Yverdon. Adresser offres écrites à X. O. 126 au bureau de la Feuille d'avis.

**chambre chauffable**

Chez dame seule petite à louer à dame sérieuse. Eventuellement participation à la cuisine. Pour visiter, mardi de 13 h. 30 à 20 h., ou mercredi dès 19 heures. S'adresser : rue Pourtalès 8, 4me étage à droite.

**CHAMBRES**

Libre tout de suite jolie chambre confortable et bien chauffée, pour demoiselle de bureau ou de magasin. Quartier du Jardin anglais, tél. 5 18 07.

**CHAMBRE A LOUER**

à personne sérieuse, propre. Beaux-Arts 9, 3me.

Belle chambre, tout confort, près de la gare. Tél. 5 57 04.

A louer au centre de la ville

**chambre indépendante**

avec eau courante. Adresser offres écrites à T. U. 157 au bureau de la Feuille d'avis.

**DEM. A LOUER**

Jeune homme propre cherche

**chambre et cuisine meublées**

Adresser offres écrites à U. N. 158 au bureau de la Feuille d'avis.

Je cherche, pour date à convenir,

**appartement**

de quatre ou cinq pièces, région Peuseux-Neuchâtel. Adresser offres écrites à S. P. 156 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à louer

**CHALET**

au bord du lac, du 22 juillet au 12 août. — Adresser offres écrites à W. E. 160 au bureau de la Feuille d'avis.

**DEM. A ACHETER**

**Vieux bijoux**

OR sont achetés au plus haut prix

**FAVRE, bijouterie**

Place du Marché

**Ecriveaux**

**Baux à loyer**

**EN VENTE**

**AU BUREAU**

**DU JOURNAL**

**A LOUER**

**A LOUER**

à personne propre, modeste appartement de deux chambres, cuisine et W.-C., pour le prix de 23 fr. 50 par mois; le locataire doit assumer un service de nettoyage. — Pour visiter, s'adresser à Mme Eberhardt, Fontaine-André 14, entre 12 h. 15 et 13 h. 15 ou après 18 h. 30 et pour traiter, à l'Etude Roger Dubois, notariat et gérance, Saint-Honoré 2.

A louer, pour le 24 mars 1955, dans

**maison d'ordre**

ouest de la ville, rez-de-chaussée de trois chambres, bains, balcon, vue, chauffage au mazout. — Verger et jardin potager. Prix modéré. Convendrait pour retraités. — Adresser offres écrites à R. L. 78 au bureau de la Feuille d'avis.

**OFFRES D'EMPLOIS**

Entreprise de constructions mécaniques cherche pour entrée immédiate

**un chef serrurier**

capable (10-15 ouvriers)

**deux ou trois bons serruriers-soudeurs**

Faire offres sous chiffres N.A. 114 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande

**pour tout de suite**

**dames ou demoiselles**

connaissant la dactylographie, pour travaux d'adresses. (A domicile exclu.) — Se présenter au Bureau d'Adresses, place de la Gare 6 (rez-de-chaussée de l'hôtel des Alpes), Neuchâtel.

**Mécanicien-outilleur**

serait engagé tout de suite par la Fabrique de cadrans FLUCKIGER & Cie, Saint-Imier

**FABRIQUE D'HORLOGERIE DE SAINT-BLAISE S.A.**

engagerait tout de suite :

**une employée de fabrication un horloger complet un mécanicien-outilleur ouvrières d'ébauches et de montage**

Faire offres ou se présenter.

Etablissement bancaire de Genève engagerait

**EMPLOYÉ**

pour la caisse; connaissance des autres services bancaires. Age: environ 30 ans. Langues: français, allemand et notions d'anglais. PLACE STABLE ET D'AVENIR. Offres avec curriculum vitae, présentations de salaire et photographie sous chiffres W. 2519 X., Publicitas, Genève.

**ZINGUEUR**

pouvant fonctionner comme chef d'équipe. Faire offres sous chiffres P. D. 30465 L. à Publicitas, Lausanne.

**2 MÉCANICIENS-OUTILLEURS**

ou de haute précision

sont recherchés par fabrique de Cortailod. Faire offres sous chiffres P. 10025 N. à Publicitas S.A., Neuchâtel.

Maison de la branche cafés bien introduite, cherche

**VOYAGEUR**

visite de la clientèle particulière (campagne) ayant permis de conduire auto; débutant accepté et mis au courant. Place stable et bonnes conditions.

Faire offres sous chiffres P.G. 30481 L. à Publicitas, Lausanne.

**Existence indépendante**

offerte sans connaissances préliminaires. Revenu mensuel: Fr. 500.— à 600.—, par la reprise d'un dépôt de vente. (Convendrait aussi comme occupation accessoire.) — Faire offres sous chiffres P. 10058 N. à Publicitas S. A., la Chaux-de-Fonds, Neuchâtel.

La boulangerie Magnin, Seyon 22, tél. 5 29 92, cherche pour tout de suite un

**COMMISSIONNAIRE**

On cherche une

**PERSONNE**

sachant cuisiner pour aider dans tous les travaux du ménage. Vie de famille. Entrée et gages à convenir. Mme W. Sommer, maraicher, Aigle.

Tea-room en ville cherche

**JEUNE FILLE**

pour l'office. Entrée en mars. Offres sous chiffres P. 1187 N., à Publicitas, Neuchâtel.

**ASSOCIÉ**

Entrepreneur en bâtiments

avec ou sans avoir (débutant éventuel), est recherché par entreprise extérieure et désirant s'établir dans la région de Neuchâtel. Connaissance de la région et introductions désirées. Tout métier du bâtiment peut être pris en considération.

Offres avec détails sous chiffres P 1082 N à Publicitas, Neuchâtel.

**Un tourneur**

trouverait place à la fabrique de moteurs Zurcher & Cie S.A., Saint-Aubin. — Se présenter ou faire offres écrites.

**NOS SOLDES**

à prix sensationnels...

Autorisation officielle

**PULLOVERS pour DAMES**

Un grand choix, des affaires uniques!

- jusqu'à 14.80 ... soldé **4.90**
- jusqu'à 19.80 ... soldé **12.90**
- jusqu'à 24.50 ... soldé **14.80**
- jusqu'à 39.80 ... soldé **19.80**
- jusqu'à 50.50 ... soldé **28.80**

**Plus de 200 JUPES**

en beau lainage

- jusqu'à 25.80
- soldé **9.80** et **14.80**

**PARURES DE LAINE**

2 pièces, chemise et pantalon

- jusqu'à 11.80 ... soldé **5.90**

**GILETS pour hommes**

longues manches

- jusqu'à 40.50 ... soldé **14.80**

**CHEMISES pour HOMMES**

col attachant, grand choix de dessins

tailles 36 à 40

soldé

- 22.- 14.80 9.80**

**CRAVATES**

Un splendide lot

- jusqu'à 5.50 ... soldé **1.90**

**PULLOVERS pour hommes**

sans manches

- jusqu'à 18.90 ... soldé **8.90**

**GILETS pour hommes**

sans manches

- jusqu'à 37.40 ... soldé **12.80**

**DE RÉELLES AFFAIRES À NE PAS MANQUER**

chez



NEUCHÂTEL

**FEUILLETON**

de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

**Sophie et le crime**

par **CECIL SAINT-LAURENT**

23

Elle alluma son briquet. Un ca-deu de son père. Déjà, quand l'agent de police la conduisait aux lavabos, elle avait pensé : « Si mes parents me voyaient ! » Le carrelage rose de la cuisine, à Riom. Les marches trop cirées. La sérénité hollandaise des fenêtres ouvertes sur la place Jean-Baptiste-Laurent. Les collines au loin. Les meubles qui avaient leur histoire. Il y avait le fauteuil Louis XIII dont un grand-oncle, lancier de l'impératrice, avait cassé un pied à force de rire en lisant de l'Armand Sylvestre.

Cinquante-sept. La porte était dans un renfoncement, étroite. Sophie eut une intuition superstitieuse : avant de frapper, il fallait compter jusqu'à cinquante-sept.

« Cinquante-sept. » Après avoir vainement frappé, elle saisit la poignée, qui était grasse, et la tourna. Elle entra dans une fosse obscure. C'était la même odeur qu'en bas en plus fort et en plus froid, mêlée de relents de fromage et de tabac. La petite flamme du briquet n'éclairait qu'un plancher de bois. Sophie cherchait en vain l'éclat sourd d'une fenêtre. On chantait au ras du sol et elle eut si atrocement peur que son briquet s'éteignit.

C'était un geignement qui était un chant et qui, comme une vague, déferlait dans la souffrance, puis refluait à petits coups dans un rire.

Une ampoule électrique s'alluma. Elle était suspendue à un long fil et se balançait à un mètre du plancher. Elle n'éclairait presque rien. Sophie devina un lit. Sur le lit, un homme accoudé. Et par terre, un autre homme. Celui qui hoquetait, chantait, criait, raillait en nasillant.

— Hé ?

— Vous êtes Tony ? Elle se rappela le récit de Lédiguer. Le spectacle était inchangé. C'était sans doute l'Arabe qui se tordait par terre. L'homme immobile était Tony. Au pied du lit, elle vit briller des bouteilles.

— La lourde.

— Pardon ? Un souvenir de roman noir la renseigna. La lourde, c'était la porte. D'ailleurs, Kléber employait cette expression, mais avec un faux naturel qui mettait des guillemets autour.

Elle se retourna, poussa la porte puis revint vers le lit en contournant le corps qui psalmodiait en arabe. Elle passa le plus loin possible de lui. Il lui parut qu'il allait l'attraper par un pied. Quand elle était petite, elle se lançait d'un bond dans son lit, tant elle craignait l'homme

caché dessous. C'était arrivé à Paul, dans la comtesse de Ségur : une main avait glissé sous les laines.

Aujourd'hui, l'homme était là. Un homme par terre. Un homme sur le lit. Au milieu d'eux, elle se sentit nue.

Elle voyait le visage de Tony. Pas de menton. Une grande bouche. Une tentative de moustache. Pas de nez. De vastes yeux presque blancs. Des cheveux blonds, soignés.

— Je viens de la part de Lédiguer.

Et elle mesura sa fragilité à celle de sa voix.

— Y raque ? L'Arabe gloussait, chuintait.

— Ne perdons pas de temps, je vous en supplie, reprit-elle. Je... J'ai tout vu. J'étais dans l'escalier.

— Quel escalier ?

— Je vous ai vu sortir de la chambre du crime.

— Dis donc, chouya-chouya, mets une sourdine. Y a une même qui donne le cinéma dans la carrée. Vise-la, un vrai régala ! Tu te sens pas guérir rien qu'à la viser ?

— Ecoutez... — Je fais que ça ! Alors, tu viens de la part du frangin ? Il l'aboula, son pognon, ou il l'aboula pas ? — Vous savez bien que vous l'avez le... l'argent.

— Là, tu me fais un peu mal.

— Vous, l'avez pris.

Elle était fascinée par ses yeux, qui avaient l'air de ne pas voir, et

par cette bouche qui se tordait trop, comme un poisson pris.

L'Arabe hurlait par saccades.

— Dis donc, le bique, fais relâche.

Chaque hurlement la faisait tressaillir. Pourtant, quand elle avait frappé à la porte, la chambre était silencieuse. Il devait sentir sa présence comme un bouc malgré son masque.

— Ecoute, ma fille, t'es pas d'ici, énonça Tony. Tu serais d'ici, je commencerais par te dérouiller, pour voir. Mais t'es pas d'ici. Alors, je te cause. Mais je voudrais que tu me causes en clair.

— Je sais que... Elle mobilisa son courage pour achever :

— Vous avez tué votre sœur.

— Et puis qui ?

— On a retrouvé vos lettres de menaces. On identifiera votre couteau. Et je vous ai vu. Je parlerai. Votre seule chance, de ne pas l'attendre. Ça vous vaudra les circonstances atténuantes.

— C'est plus le cinéma, c'est la radio.

— Ne soyez pas stupide. Même si vous ne l'aviez pas vu, vous l'auriez appris par les journaux.

— Figure-toi que mon abonnement au « Monde » est échu. Qu'est-ce qui y avait à lire dans les journaux ? J'en ai pas miré depuis huit jours. Allez, cause, tu m'intéresses. Depuis dimanche, je suis là. J'en écluse et j'en écrase. Une bonimenteuse, c'est ce qui me faut.

— N'essayez pas de me faire croire que vous avez tellement bu que vous avez oublié.

A force d'avoir peur, on n'a plus peur. Sophie se sentait pareille à un arbre. Pour qu'elle frissonnât, il fallait le raclement de la porte.

— Ils sont en bas.

Les deux dents en or du patron brillaient.

— Je ne veux pas de pastis, hein. Ils savent que tu crèches ici, et tout. Déjà, je suis à découvert, moi, dans cette mouillette. Allez, bonne pince et fissa.

Le taulier bouscula Sophie, cueillit Tony par l'épaule et le jeta par terre. Il y eut un fracas de bouteilles. La grande bouche se tordait sans un mot.

Enfin, Tony prit son trench-coat sur le lit et le jeta sur ses épaules. Il enjamba l'Arabe, qui ne geignait plus, se ravisa :

— Autant qu'y profite de la couchante.

Le patron se pencha. Tous deux hissèrent le malade sur le lit.

— Toi, le faux poids, attends une minute pour descendre. Qu'y se soient tirés.

Elle tremblait. Elle fit quelques pas vers le couloir derrière eux et elle attendit, comme on le lui avait ordonné. Des voix incompréhensibles résonnèrent dans l'escalier. Un grésillement chemina près de son épaule. Elle bondit de côté. Elle alluma son briquet. Le cafard, ébloui, s'immobilisa. Au fond du couloir, on ronflait. Elle entendit démarer une voiture. Et elle descendit.

Ses chevilles se dérobaient à chaque marche. A la caisse il n'y avait plus personne. Les mouettes roses continuaient de s'écailler au plafond du couloir. Entre la rue et elle, il n'y eut plus que l'épaule bleu pétrole du taulier.

Elle était appuyé au chambranle. Sa grosse main, où brillait une bague, éleva la cigarette jusqu'à sa bouche. Sophie fonça à travers la fumée.

Elle s'attendait que l'homme la retint. Elle savait que, dans l'état où elle était, un seul mot et elle se fût écroulée.

Le regard qui pesait sur sa nuque l'accompagnait pendant quelques mètres. Elle s'en débarrassa après avoir entouré un groupe de Nord-Africains qui palabrait devant un marchand de vin, essayant de se vendre des choses.

(A suivre.)

Une aubaine notre  
**Grande**  
vente de

**SOLDES** 20 30 40 50 %

Autorisée par le département de police

RABAIS

CHAUSSURES  
CHEMISERIE  
SACS DE DAMES

**Bernard**  
NOUVELLES GALERIES Rue du Bossin NEUCHÂTEL  
VOIR VITRINES SPECIALES

*Société coopérative de*  
**Consommation**

Une  
bonne affaire  
en janvier!

En vue de l'ouverture prochaine de notre magasin « LA CITÉ », et dans le but de le doter de marchandises nouvelles, nous avons opéré une revision générale de nos stocks et

**Nous soldons... à des prix exceptionnels...**

**verrerie - vaisselle - ustensiles de ménage en aluminium - laines**

Sous-vêtements - Quantité d'autres articles

Saladiers en verre . . . . . depuis 1.—	Pots à lait . . . . . depuis 1.—
Verres à vin rouge . . . . . » 3.—	Casseroles et marmites en
Assiettes . . . . . » 1.—	aluminium . . . . . depuis 2.—
les 3 pièces	Planches à laver . . . . . à 1.50
	Cabas et sacs à commissions depuis 1.—

Votre visite s'impose au **FAUBOURG DE L'HÔPITAL 38** (entrée sous la voûte)

**4 JOURS DE VENTE SEULEMENT**

de 9 à 12 h. et de 14 à 18 h.

**SOLDES** SAMEDI  
15  
JANVIER LUNDI  
17  
JANVIER MARDI  
18  
JANVIER MERCREDI  
19  
JANVIER **SOLDES**

(Vente autorisée par le département de police)

**Notre offre très avantageuse**

Des abat-jour . . . . .	à partir de Fr.	1.30
Des lampes à pincer . . . . .	» » » »	5.—
Des lampes de table . . . . .	» » » »	8.—
Des lampadaires . . . . .	» » » »	38.—
Des lanternes en fer forgé . . . . .	» » » »	10.—
Des lustres ou plafonniers . . . . .	» » » »	15.—
Des radiateurs électriques . . . . .	» » » »	27.—
Des coussins chauffants . . . . .	» » » »	14.—
Des rasoirs électriques . . . . .	» » » »	56.50
Des appareils Mixer . . . . .	» » » »	160.—
Des aspirateurs . . . . .	» » » »	160.—
Des armoires frigorifiques . . . . .	» » » »	295.—

*Elexa*

Tél. (038) 5 45 21 - NEUCHÂTEL - Rue du Seyon 10

La bonne  
**enseigne**

Enseignes sous verre  
et inscriptions sur vitrines



Pour le bon  
**commerçant**

Enseignes sur pavatex  
et inscriptions aux vernis  
luminescents

Peinture **M. THOMET FILS** Ecluse 15

**A VENDRE**

à bas prix, pneus neige  
20% G.D. 165x400, un dé-  
givreur, deux glaces, vo-  
lets citroën, deux klaxons  
américains. Téléphoner  
aux heures de repas au  
No 5 64 56.

A vendre une

**POUSSETTE**

grenat, 120 fr. G. Perret.  
Orée 9, le soir après 19  
heures.

A vendre un

**COSTUME**

en drap bleu marine, peu  
porté, pour fillette de 10  
à 12 ans. Tél. 5 36 59.

AVANTAGEUX

**Ragoût  
de volaille**  
Fr. 3.— le ½ kg.

**LEHNHERR**  
frères

**Sansilla** en cas  
d'enrouement

**SKIEURS**

**J.-P. TOSALLI** instructeur de ski  
Colombier - Tél. 6 33 12

vend le solde de son stock de  
skis, bâtons, fixations

Bas prix  
REÇOIT LE SOIR SUR DEMANDE

Meubles de style et modernes

Restauration  
de meubles anciens  
Fabrication consciencieuse  
Toutes réparations soignées

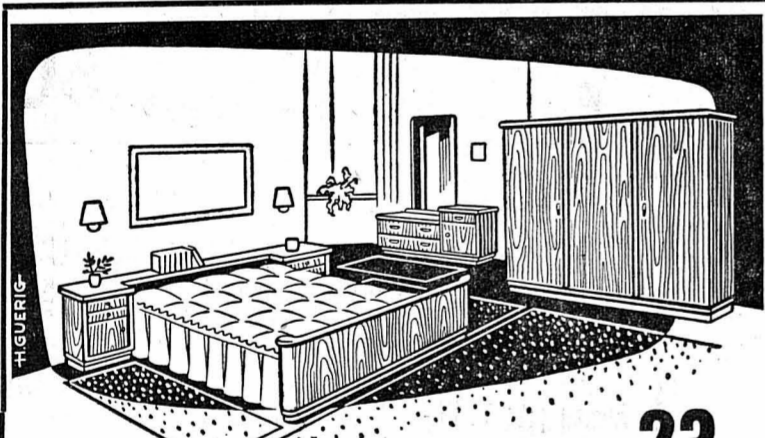
**ÉBÉNISTERIE DES ISLES**

A. PETITPIERRE ARBEUSE  
Tél. No 6 42 38  
On cherche à domicile

**COUVERTS DE TABLE**

argent massif et métal argenté  
depuis Fr. 50.— la dz. de pièces

**Matthey** Orfèvrerie  
Horlogerie  
Bijouterie  
Seyon 5



**Chambre à coucher** depuis Fr. 895.— Par mois Fr. **23.—**  
**Salle à manger** 1 grande table, 4 chaises, 1 dressoir, hé-  
tre ou noyer, dep. Fr. 596.— Par mois Fr. **17.—**  
**Studio-salon** 2 fauteuils, 1 sofa transformable, recouvert  
avec beau tissu, 1 table de salon, depuis Fr. 589.— Par mois Fr. **15.—**

**Crédit discret AU FOYER MODERNE**  
Demandez sans enga-  
gement une offre et  
notre grand catalo-  
gue en couleurs, gra-  
tuitement.

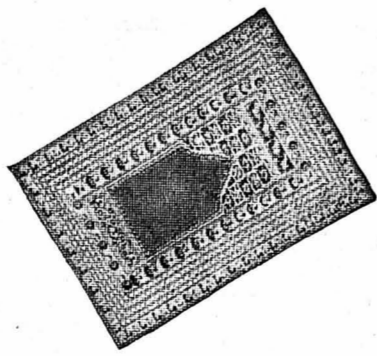
**G. MONTANDON** Nom \_\_\_\_\_  
Avenue de la Gare 8 Rue \_\_\_\_\_ No \_\_\_\_\_  
**BIENNE** Localité \_\_\_\_\_  
Tél. (032) 3 78 35 Tél. \_\_\_\_\_

CARTES DE VISITE  
au bureau du Journal



TEINTURERIE MODE, sous l'hôtel du Lac  
Service à domicile Tél. 5 31 83

**GANS-RUEDIN**  
**SOLDE**  
TAPIS



**E. GANS-RUEDIN**  
Grand-Rue 2  
NEUCHÂTEL



**LA PLUS FORMIDABLE**  
**VENTE DE CHAUSSURES**  
**DU CANTON**

**Rabais sensationnels - Coup de balais fantastique**  
**Une énorme masse de chaussures est mise en vente**

VOYEZ NOTRE VITRINE SPECIALE  
VISITEZ NOTRE EXPOSITION A L'INTERIEUR SANS OBLIGATION D'ACHAT

**DES PRIX INCROYABLES - DES OCCASIONS INOUEES**

Une immense muraille de chaussures vous attend

**J. Kurth** S.A.

Seyon 3 - NEUCHÂTEL

(Autorisation du département de police dès le 15 janvier 1955)

**Actuellement nettoyage chimique**  
**3 pour 2**

Si vous nous apportez trois vêtements pour le lavage chimique, vous ne payerez que deux pièces.  
Profitez en même temps de NOTRE SERVICE DE RÉPARATIONS qui répare, transforme, retourne, stoppe artistiquement tous vos habits.  
Utilisez notre service à domicile par un appel téléphonique au 5 59 70

Hôpital 3 **Haesler** SERVICE RÉPARATIONS 1er étage

Nettoyage chimique ultra-moderne et ultra-rapide (dans les trois jours)

# Nouvelles sportives

LE CHAMPIONNAT DE HOCKEY SUR GLACE

## Deuxième défaite d'Arosa à Zurich

Young Sprinters, candidat N° 1 au titre

Les patinoires zuricoises ne sont, cette saison, guère favorables à Arosa. Après avoir été battus au Hallstadion, les champions suisses s'inclinèrent hier, au Dolder, devant Grasshoppers.

Ayant perdu quatre points, Arosa ne fait plus figure de favori dans la lutte pour le titre. Il ne faut, cependant, pas oublier que les Grisons n'ont pas encore bénéficié de l'avantage de jouer chez eux, où l'altitude est un très sérieux handicap pour les clubs de plaine. Arosa est donc capable de prendre sa revanche et de combler son retard.

A examiner la situation, on en regrette d'autant plus que Young Sprinters n'ait pas imité ses deux rivaux zuricois, en battant Arosa à Monruz, ce qui eût été possible, comme le démontra la suite du championnat. Les Neuchâtelois n'en sont pas moins les candidats les mieux placés dans la course au titre qui augmente d'aplomb, à mesure que

l'on s'approche de la fin de la saison. Mais la tâche du Young Sprinters sera encore rude. Le club neuchâtelois devra se déplacer à Arosa, Ambri, Davos et Berne. Il recouvrera, à Monruz, Zurich, Grasshoppers, Davos, Ambri. L'on ne voit pas durant lequel de ces matches les Neuchâtelois pourront s'accorder quelque répit, sans courir le risque de perdre des points.

Saint-Moritz - Young Sprinters, 2-10.  
Grasshoppers - Arosa, 7-5.

CLASSEMENT						
J.	G.	N.	P.	P.	C.	Pts
Zurich	7	5	1	1	60	34 11
Y. Sprinters	6	5	—	1	49	28 10
Grasshoppers	6	3	2	1	30	19 8
Arosa	6	4	—	2	31	23 8
Davos	3	2	—	1	16	7 4
Ambri	4	1	—	3	14	23 2
Berne	5	—	1	4	22	38 1
Saint-Moritz	6	—	—	6	19	61 —

## Saint-Moritz-Young Sprinters 2-10

(1-3 ; 1-5 ; 0-2)

Bien que le résultat final de cette partie ne faisait aucun doute, l'on pouvait se demander si les Grisons ne bénéficieraient pas de l'avantage de l'altitude. Il n'en fut rien. La valeur de l'équipe de Saint-Moritz ne se trouva aucunement accrue par cet avantage, et sa prestation ne dépassa pas le niveau de celle présentée lors du match-aller, disputé à Monruz. Bien que l'entraîneur Zamyk jouât en avant, les Grisons firent de la défensive à outrance, et dès le deuxième tiers-temps, abusèrent du jeu dur.

Contrairement à ce que l'on pouvait craindre, les Neuchâtelois ne ressentirent pas les effets de l'altitude, et, après une période d'adaptation assez brève, surclassèrent nettement leurs adversaires. La différence de classe était trop grande pour que l'on puisse tirer, de cette rencontre, des conclusions pour la suite du championnat.

Ce match fut, pour les joueurs neuchâtelois qui n'avaient plus joué depuis une semaine, un bon entraî-

nement, sans plus. Il ne fut toutefois pas inutile. La mince pellicule de neige qui recouvrait la patinoire obligea les dribbleurs impénitents à s'astreindre à un jeu de passes qui améliorera le jeu d'équipe. Les meilleurs, chez les Neuchâtelois, furent Ayer et Martini, auxquels il faut adjoindre Ubersax et Zimmermann, qui sont, en nets progrès. Les buts neuchâtelois furent réussis par Blank (4), Schindler (2), Martini, Wehrli, Caseel et Golaz.

Young Sprinters joua dans sa formation habituelle, avec Grieder-Ubersax derrière la première ligne, et Golaz-Adler derrière la seconde ligne.

Les arbitres de la partie étaient MM. Lutta (Davos) et Aellen (Basse-cour).

### Défaite de l'Allemagne

Samedi à Göteborg, la Suède a battu l'Allemagne par 6 buts à 2 (3-0, 2-1, 1-1).

## Camps de ski de l'éducation physique

Conformément à la tradition établie depuis 1948, l'Office cantonal d'éducation physique a organisé, sous la direction de son chef, M. Marcel Roulet, deux camps de ski pendant les vacances de fin d'année. Grâce à ces camps, qui constituent l'un des aspects les plus séduisants de l'éducation physique post-scolaire et qui revêtent un caractère social incontestable, de nombreux adolescents peuvent pratiquer le ski dans des conditions exceptionnellement favorables et c'est de nouveau à Andermatt, sur les magnifiques pentes de l'Oberalp, que se sont retrouvés nos garçons en compagnie de leurs jeunes camarades tessinois.

Du 26 au 31 décembre, 70 jeunes gens de 15 à 20 ans, répartis selon leurs aptitudes sportives dans sept classes dirigées par des instructeurs de ski particulièrement qualifiés et compétents, s'en sont donné à cœur joie par un temps sec, froid, idéalement ensoleillé et sur une couche de neige variant de 1 m. 50 à 2 mètres.

Le second camp, du 2 au 7 janvier, réunit 82 élèves du caton et huit instructeurs. Il connut un succès tout aussi brillant bien que le temps ait été un peu moins favorable, un régime de fehn ayant sensiblement adouci la température et voilé le ciel d'une brume persistante.

Chaque semaine des soirées furent agrémenteées par la présentation de films documentaires et sportifs très appréciés.

Si nous relevons encore le bel esprit d'équipe des dirigeants techniques et administratifs, le joyeux et parfait comportement de ces garçons unis dans cette vie communautaire nouvelle pour beaucoup, l'absence de tout accident sérieux, l'excellente nourriture et le confort des lits, on comprend l'enthousiasme de chacun et le souvenir lumineux que ces camps laissent à tous les participants enrichis d'une saine émulation, d'une bienfaisante cure de grand air et d'une satisfaction sportive complète.

## Palinoire de Neuchâtel

Mardi 18 janvier, à 20 h. 30

GRAND MATCH INTERNATIONAL

## Young Sprinters - Milan-Inter

Vainqueur de la Coupe Spengler  
Location chez Pattus-Tabac

## Le Trophée des quatre pistes à Villars

Le concours de Villars a débuté samedi à Chaux-Ronde par le slalom dont la première manche a été disputée le matin et la seconde l'après-midi.

### LES CLASSEMENTS

Dames : 1. Renée Colliard (Suisse), 2' 01"7 (1' 09" et 1' 08"); 2. Micheline Moillen (Suisse), 2' 02"; 3. Micheline Cantova (Suisse), 2' 02"7.  
Elite : 1. Pietro Viotto (Italie), 1' 43"7 (51"3 et 52"4); 2. Guy Arpin (France), 1' 43"8 (50"8 et 53"); 3. Fritz Ruppert (Italie), 1' 44"8 (52"2 et 52"6); 4. Guy de Huertas (France), 1' 45" (52"2 et 52"8); 5. Karl Ammon (Allemagne), 1' 45"3 (52"4 et 52"9); 7. Fernand Grosjean (Suisse), 1' 46" (50"3 et 55"2); 12. Andreas Hefti (Suisse), 1' 48"; 14. Ph. Balmi (Suisse), 1' 49"9.

Au cours de la journée de dimanche, le Genevois Fernand Grosjean a fourni un gros effort. Il est parvenu non seulement à combler son retard accumulé la veille, mais à s'assurer encore la première place au classement général, bien que le Français Bonlieu ait réalisé le meilleur temps.

Chez les dames, Renée Colliard, de Genève, a confirmé ses résultats de samedi.

Dames : 1. Renée Colliard, Genève, 3' 03"5; 2. Micheline Moillen, Montreux, 3' 10"7; 3. Micheline Cantova, 3' 33"5.  
Messieurs : 1. François Bonlieu, France, 2' 31"4; 2. Fernand Grosjean, Suisse, 2' 35"9; 3. Guy Arpin, France, 2' 38"4; 4. Guy de Huertas, France, 2' 40"; 5. Ph. Baenni, Suisse, 2' 41"2.  
Juniors : 1. Pierre Fernex, Genève, 3' 21"3; 2. Troller, SAS, 3' 48"; 3. F. Brunner, SAS, 3' 51"1.

## Des résultats excellents à la course de fond du Brassus

En dépit de conditions atmosphériques très défavorables, les organisateurs du S.-C. le Brassus ont réussi au prix d'efforts admirables à faire disputer la grande course de fond internationale du Brassus. Une forte pluie n'a cessé de tomber pendant toute la course et a rendu l'épreuve très pénible. Des résultats excellents ont été cependant enregistrés.

Voici les meilleurs résultats :

Elite : deux boucles de 7 km. 500, soit 15 km.; différence de niveau : 350 m.  
1. ex aequo : Benoit Carrare, France, et Pentti Hartikainen, Finlande, 54' 54";  
3. P. Lenkiva, Finlande, 55' 12"; 4. G. Larsson, Suède, 55' 18"; 5. Jean Mermet, France, 55' 40"; 11. W. Loetscher, Suisse, 57' 57"; 16. F. Koehler, Suisse, et Y. Kronig, Suisse, 58' 40"; 18. W. Zwingli, Suisse, 58' 42"; Michel Rey, Suisse, a dû abandonner à la suite d'un bris de ski.

## Les courses internationales de Kitzbuehl

Le soleil et un froid assez vif étaient revenus samedi à Kitzbuehl après plusieurs jours de pluie et de dégel. La piste était tellement dure que le départ des dames a dû être retardé de 35 minutes. De nombreuses chutes ont été enregistrées.

La Suisse Madeleine Berthod, partie en 15<sup>e</sup> position, a su admirablement profiter des conditions de neige un peu meilleures et n'a fait aucune chute. La championne vaudoise a effectué ainsi le meilleur temps de la journée.

Chez les messieurs, les Autrichiens ont fourni une course de toute beauté. Seul le Français A. Duvaillier est parvenu à s'intercaler au sein de la coalition autrichienne.

Résultats :

DAMES : 1. Madeleine Berthod, Suisse, les 2 km. 500, dénivellation 500 m., 18 portes de contrôle, en 2' 52"7; 2. Susanne Thieffère, France, 3' 59"5; 3. Théa Hochleitner, Autriche, 3' 0"5; 4. Lotte Brattli, Autriche, 3' 0"9; 5. Evi Lanig, Allemagne, 3' 3"8; 8. Hannelore Glaser-Francke, Allemagne, 3' 6"8; 9. E. Niskin, Norvège, 3' 7"3; 10. Regina Schoepf, Autriche, 3' 7"5; 11. Giulina Chenal, Italie, 12. P. Frandl, Autriche; 13. Paule Erny, Morés, France; 14. Heidi Beeler, Suisse; 15. Patricia Giraud, France; 16. Resy Schafflinger, Autriche; 17. Dagmar Room-Pels, Autriche; 18. Inge Knott, Allemagne; 19. Margrit Hvammen, Norvège; 20. Mary Lichfield, Etats-Unis; 21. Marianna Mumm, Allemagne; 22. Hannelore Basler, Allemagne; 23. Renza Vidossich, Italie; 24. Anne-Marie Kofler, Autriche; 25. Josette Neviève, France.

Le record de la piste de la Streif, qui a été battu en 2' 46"3 par l'Autrichien Molterer était la propriété de son compatriote Christian Pravda avec 2' 47"9. Toutefois le jury des courses du Hahnenkamm a décidé de ne pas homologuer le temps réalisé samedi par Molterer comme nouveau record de la piste, le départ de la course ayant été donné une vingtaine de mètres plus bas que lors de l'épreuve remportée par Christian Pravda.

Messieurs : 1. Anderl Molterer, Autriche, 2' 46"2; 2. Walter Schuster, Autriche, 2' 50"; 3. Adrien Duvaillier, France, 2' 52"3; 4. Ernst Hinterseer, Autriche, 2' 53"1; 5. Ernst Oberaigner, Autriche, 2' 53"1; 6. Jodi Rieder, Autriche, 2' 54"1; 7. Jean Vuarnet, France, 2' 55"3; 8. Martin Julien, Suisse, 2' 55"6; 9. Gérard Pasquier, France, 2' 57"6; 10. Mathias Leitner, Autriche, 2' 58"9; 12. Raymond Fellay, Suisse, 2' 59"3; 16. Remo Kurath, Suisse, 3' 1"5.

L'Autrichien Toni Salter, victime d'une chute a terminé 40<sup>e</sup> en 4' 1"2.

Le Suisse Hans Forrer, gêné par l'Autrichien Toni Salter a fait une violente chute et s'est classé 29<sup>e</sup> en 3' 18"2.

Les courses internationales de Kitzbuehl se sont poursuivies dimanche par le slalom. Le slalom des dames a été disputé sur une piste jalonnée de 45 portes avec une dénivellation de 120 mètres. Voici les résultats :

1. F. Frandl, Autriche, 99" 34 centièmes; 2. Regina Schoepf, Autriche, 100"8;

3. Evi Lanig, Allemagne, 100" 53; 4. Paule Erny-Morés, France, 101" 5; 5. Hilde Hotherr, Autriche, 102" 3.

Madeline Berthod a fait une chute dans la première manche et manqué une porte dans la seconde manche. Elle a été de ce fait disqualifiée.

Soixante-quatre coureurs ont pris part dimanche après-midi au slalom masculin. Parmi les forfaités citons celui du Suisse Hans Forrer, lequel légèrement blessé, à la suite de sa violente chute lors de la descente samedi, n'a pu défendre ses chances. Le slalom s'est déroulé sur une distance de 600 m. avec une différence de niveau de 220 m. Le premier parcours comportait 76 portes et le second 66 portes.

Les Autrichiens ont nettement dominé le lot des concurrents en particulier Toni Spess et Anderl Molterer. Ce dernier remporte facilement le classement combiné.

Voici les résultats :

Messieurs : 1. Toni Spess, Autriche, 75" 85 et 68" 62 total: 144" 47; 2. Anderl Molterer, Autriche, 76" 44 et 68" 75, total: 145" 19; 3. Ernest Hinterseer, Autriche, 77" 23 et 68" 72, total: 145" 95; 4. Bernard Perret, France, 78" 46 et 68" 04, total: 146" 50; 5. E. Oberaigner, Autriche, 78" 40 et 69" 45, total: 147" 85; 6. Walter Schuster, Autriche; 14. R. Sutter, Suisse.

Classement des autres Suisses : 26. Raymond Dellay; 33. Remo Kurath; 41. Andreas Ruedi; 42. Roland Blaesi; 48. Martin Julien.

Ruedi et Julien ont fait une chute au cours de la première manche.

Classement du combiné alpin, dames : 1. Thea Hochleitner, Autriche, 6,68 pts; 2. Evi Lanig, Allemagne, 6,84 pts; 3. Hilde Hofner, Autriche, 8,40.

Classement du combiné alpin, messieurs : 1. Anderl Molterer, Autriche, 0,30 pts; 2. Walter Schuster, Autriche, 3,89; 3. Hinterseer, Autriche, 4,61; 4. Oberaigner, Autriche, 5,45; 5. Huber, Autriche, 9,78.

## ATHLETISME

### Au Cantonal

Lors de son assemblée annuelle, la section d'athlétisme du Cantonal a décerné à François Fatton le challenge « Pour la meilleure performance », année 1954. Cet athlète a couvert les 3000 m. en 9' 10". Le second classé est Engeller, le 3<sup>e</sup>me Dotto. D'autre part, la section reprendra la compétition le 30 janvier lors d'un cross interne contre la montre. (Première épreuve du championnat du club).

## FOOTBALL

### Le match Italie-Belgique

C'est devant 40,000 personnes que s'est disputé le match Italie-Belgique à Bari. Les Italiens ont remporté la victoire en battant les Belges par 1 à 0 (mi-temps 1-0).

# MIEUX QUE DES SOLDES...!

# DES FOURRURES DE QUALITÉ

# pour des prix jamais vus!

Manteau castorette  
Ancien prix 720.- **450.-**

Manteau Murrel  
Ancien prix 1950.- **1150.-**

Manteau agneau des Indes  
Ancien prix 2100.- **1390.-**

Manteau skunks  
Ancien prix 1200.- **750.-**

Manteau astrakan  
Ancien prix 2600.- **1600.-**

Cols queues de renard, opossum, etc.  
depuis **20.-**

Paletot Kid noir  
Ancien prix 850.- **550.-**

De magnifiques astrakans pleines peaux depuis **1300.-**

## Profitez de notre LIQUIDATION TOTALE

(autorisée par le département de police)

## PLUS QUE 9 JOURS

# SIBERIA FURS

14, RUE DE L'HÔPITAL - NEUCHÂTEL

AUTORISATION  
OFFICIELLE  
du 15 au 30 janvier

# SENSATIONNEL

**SOLDES**  
vraiment  
formidables

## Réalisation de nos stocks d'hiver

### BELLES OCCASIONS

1 lot de tissus décoration

sujets d'enfants, 120 cm., valeur 5.90, soldé le m. **3<sup>95</sup>**  
valeur 7.25, soldé le m. **4<sup>50</sup>**

à rayures rouge ou bleu valeur 10.90, soldé le m. **6<sup>90</sup>**

Tissu jacquard valeur 8.50, soldé le m. **5<sup>50</sup>**

Tissu décoration, impression main valeur 11.50, soldé le m. **4<sup>90</sup>**

Chintz imprimé à fleurs valeur 9.75, soldé le m. **6.-**

Taffetas uni, beige valeur 7.-, soldé le m. **2<sup>50</sup>**

### MOITIÉ PRIX

Gretonne imprimée le m. **2.75** net

Structure, moderne le m. **2.65** net

Structure, beaux dessins le m. **3.40** net

Tissu décoration le m. **6.45** net

Tissu décoration le m. **9.90** net

### PORCELAINE EN SOLDE

Service à café en porcelaine blanche

semis de fleurs 15 pièces, pour 6 personnes valeur 19.50, soldé à **16<sup>50</sup>**

idem, porcelaine ivoire, valeur 98.-, soldé à **49.-**

valeur 145.-, soldé à **89.-**

Dîner en porcelaine blanche filet or

44 pièces, pour 12 personnes, valeur 95.-, soldé à **69.-**

Dîner en faïence blanche

semis de fleurs, 44 pièces, pour 12 personnes valeur 89.-, soldé à **69.-**

Grande  
**BAISSE de PRIX**



PROFITEZ MAINTENANT

Rabais **60%**  
jusqu'à

AUX *Amourins*  
NEUCHÂTEL

### Des quantités de MARCHANDISES

de la saison d'hiver

vendues à moitié prix

Un lot de tapis

100% nylon dessins modernes

140 × 200 cm.	Valeur 190.-	SOLDE	<b>95.-</b>
170 × 240 cm.	Valeur 275.-	SOLDE	<b>137<sup>50</sup></b>
200 × 300 cm.	Valeur 375.-	SOLDE	<b>187<sup>50</sup></b>
230 × 320 cm.	Valeur 450.-	SOLDE	<b>225.-</b>

Vraiment  
de belles OCCASIONS

### TAPIS MOQUETTE

laine, dessins Orient

150 × 200 cm.	Valeur 110.-	SOLDE	<b>75.-</b>
190 × 290 cm.	Valeur 165.-	SOLDE	<b>125.-</b>
	Valeur 235.-	SOLDE	<b>175.-</b>
200 × 300 cm.	Valeur 325.-	SOLDE	<b>195.-</b>
	Valeur 310.-	SOLDE	<b>250.-</b>
	Valeur 325.-	SOLDE	<b>275.-</b>
225 × 325 cm.	Valeur 325.-	SOLDE	<b>275.-</b>
240 × 340 cm.	Valeur 340.-	SOLDE	<b>225.-</b>
	Valeur 310.-	SOLDE	<b>265.-</b>
250 × 350 cm.	Valeur 290.-	SOLDE	<b>240.-</b>
	Valeur 375.-	SOLDE	<b>295.-</b>

Tours de lit en moquette

laine, dessins Orient

la garniture de 3 pièces

Valeur 149.-	SOLDE	<b>98.-</b>
Valeur 325.-	SOLDE	<b>250.-</b>
Valeur 290.-	SOLDE	<b>225.-</b>

Prix  
de FIN DE SAISON

Affaire à saisir

## COUPONS

de passage cocos

à PRIX D'OCCASIONS

# Les variations du revenu national entre 1938 et 1950

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Mais tous ces chiffres peuvent encore prêter à confusion en ce sens que pendant la période envisagée, l'évolution n'a pas été identique pour les différents groupes de revenus. Ainsi, les personnes exerçant une activité dépendante ont touché une part du revenu national nominal qui a passé de 48 % en 1938 à 60 % en 1953. Entre 1952 et 1953, l'augmentation a été de 2 %, le total des salaires et traitements s'étant accru de 220 millions.

Par contre, la proportion des revenus d'exploitation des personnes de profession indépendante a diminué de 1,9 % depuis l'avant-guerre, passant de 21,5 % en 1938 à 19,6 % en 1953. Entre 1952 et 1953, ces revenus ont augmenté de 70 millions, ce qui correspond en pour-cent à la hausse des salaires.

Mais cette augmentation des revenus des personnes de profession indépendante se répartit d'une manière inégale entre les branches économiques. C'est ainsi par exemple que dans l'agriculture, le revenu est demeuré au même niveau qu'en 1952, tandis que dans les autres groupes, il s'est élevé de 1,5 % (industrie, artisanat) à 5 % (professions libérales, services privés).

Quant à la part représentée par

le bénéfice des entreprises, elle n'a pratiquement pas varié depuis 1938 (10,9 % contre 10,6 % aujourd'hui). Entre 1952 et 1953, ces bénéfices se sont accrus de 40 millions pour atteindre 2 milliards 200 millions.

Ces chiffres qu'il faut considérer avec prudence, car ils ne représentent que des moyennes et font abstraction de tous les cas d'espèce, permettent néanmoins de poser une conclusion incontestable : si l'évolution du revenu national suisse marque, d'une façon générale, un accroissement du bien-être de la population, les variations des facteurs qui le composent font ressortir un nivellement dont bénéficient les revenus du travail, au détriment des revenus du capital et, dans une plus faible mesure, des revenus d'exploitation.

Cette constatation met bien en relief les effets de la politique de « socialisation à froid » pratiquée depuis de nombreuses années. Elle oppose par ailleurs un démenti catégorique aux slogans lancés par une certaine gauche et qui dépeignent les travailleurs comme littéralement sacrifiés dans une économie où le capital s'adapte à la part du lion...

Jean HOSTETTLER.

## L'affaire d'espionnage économique

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

A ce propos, notre correspondant de Berne nous écrit :

Le communiqué du ministère public fédéral confirme, avec quarante-huit heures de retard, ce qu'un journal extrémiste a été en mesure de « révéler » jeudi dernier déjà. On doit le constater une fois de plus, certains services officiels se bercent toujours de l'illusion que la discrétion et le mystère dont ils s'entourent empêchera la presse de faire son métier et de renseigner l'opinion publique, une fois alertée. Nous comprenons certes fort bien les « besoins de l'enquête », mais nous pensons aussi qu'une fois certains faits connus, l'autorité elle-même a tout intérêt à donner le plus tôt possible des informations complémentaires, ne serait-ce que pour couper les ailes aux nombreuses rumeurs que fait naître le mystère.

En l'occurrence, on aurait tort, je crois, de s'en prendre au ministère public de la Confédération. Les délits reprochés à Margot et à ses complices sont de deux sortes : le principal, l'espionnage, relève de la juridiction cantonale, et c'est à Lausanne qu'on a opposé la consigne du silence à la curiosité des journalistes, jusqu'au moment où il a bien fallu parler puis qu'un journal communiste « lâchait le morceau ». Il aurait été, psychologiquement, plus habile de prendre les devants. Mais il semble que certains personnages se complaisent dans le rôle des carabiniers d'Offenbach.

La police fédérale, elle, s'occupe de deux infractions contre l'Etat : le service de renseignements économiques et l'enlèvement.

La première consiste, en cette affaire, dans le fait d'avoir dénoncé à la douane française les « contrebandiers » qui étaient en même temps les victimes de l'escroquerie. Quant à la seconde, on peut s'étonner de la trouver sous la désignation d'« enlèvement ». Mais, aux termes de l'article 271 du code pénal suisse, il y a enlèvement non seulement lorsqu'une personne a été entraînée de force à l'étranger, mais lorsqu'on aura usé de ruse pour l'inciter à passer la frontière et la livrer ensuite à une autorité étrangère.

Le communiqué officiel ne dit rien du rôle de la douane française en cette affaire. Il ne semble pas toutefois que des agents provocateurs soient intervenus, comme on l'a constaté dans d'autres cas, qui font d'ailleurs l'objet d'une procédure internationale. Le journal communiste pouvait écrire que le 30 pour cent de l'amende infligée aux victimes de cette suite de machinations — et l'amende était salée — était versée au dénonciateur. On serait curieux de savoir si c'est bien là le prix de la délation payé par l'administration française. On pourrait dire alors qu'elle se montre plus large pour ses collaborateurs bénévoles que pour ses agents réguliers.

G. P.

## La semaine financière

Comme il fallait le prévoir après l'accès de faiblesse subit et important de Wall Street aux premières semaines de l'année, une certaine nervosité domine les marchés et, dans des séances toujours très animées, les cours évoluent alternativement vers la hausse et vers la baisse. Devant l'inconnue de l'évolution économique et politique en 1955, on peut comprendre les hésitations du public au sujet des placements à revenus variables. Cette réserve est d'autant plus compréhensible que les cours actuels, malgré les corrections opérées depuis quinze jours, demeurent à un niveau nettement plus élevé que ceux pratiqués au début de 1954. Pourtant l'économie occidentale est toujours en période d'expansion, malgré quelques indications défavorables isolées et il nous semble qu'un retour de la panique boursière de septembre 1929 est inconcevable dans les circonstances présentes, ceci d'autant plus que les placements massifs en actions des institutions de prévoyance américaines ont atténué le caractère spéculatif de Wall Street.

A nos bourses suisses, les marchés sont d'un faible volume et les cours subissent encore quelques contractions, notamment aux trusts. Les industrielles sont soutenues et, d'une manière générale, les écarts de cours sont modestes, notre bourse locale, Dubied est en hausse et le titre du Crédit Foncier Neuchâtelois s'est échangé à 790.

Peu de transaction aux fonds fédéraux et légère faiblesse des emprunts étrangers.

Premier d'une série d'emprunts étrangers lancés en Suisse, un 4 % de la Compagnie française des pétroles est offert ces jours en souscription publique. Le montant de cet appel est limité à 50 millions de francs suisses. Le taux d'émission est fixé à 100 % net. Il est prévu pour une durée maximum de 15 ans avec remboursements annuels de 10 millions de francs dès la fin de la 10<sup>me</sup> année. Calme plat aux billets étrangers.

E. D. B.

## Communiqués

« Gigi »

Les mardi 18 et mercredi 19 janvier les Galas Karsenty présenteront au Théâtre de Neuchâtel « Gigi » de Colette et d'Anita Loos. Cette soirée sera un des grands événements de la saison, étant donné la valeur de l'œuvre, la renommée de son auteur, la consécration de la pièce à Paris et l'exceptionnelle distribution qui réunira la grande comédienne Arletty, dont ce sera la première représentation hors de Paris — puisqu'elle n'a jamais, à ce jour, accompli de tournée — et Evelyn Ker, créatrice du rôle de « Gigi » à Paris. La mise en scène de Jean Meyer, les délicats décors de Suzanne Lallique, les robes de Maggy Rouff, ajouteront à l'attrait de ce spectacle où tout est conjugué pour le ravissement du spectateur.

## CARNET DU JOUR

Cinéma

Apollo : 15 h. Julietta.  
20 h. 30. La reine vierge.  
Palace : 20 h. 30. Tempête sous la mer.  
Théâtre : 20 h. 30. Le cirque infernal.  
Rex : 20 h. 30. L'esclave.  
Studio : 20 h. 30. Obsession.

# CHRONIQUE RÉGIONALE

## Décision du Conseil d'Etat

La chancellerie d'Etat nous communique :

Dans sa séance du 14 janvier, le Conseil d'Etat a autorisé Mlle Marthe Herzog, domiciliée à la Chaux-de-Fonds, à pratiquer dans le canton en qualité d'infirmière.

## LA VILLE

### Assemblée constitutive du Groupement des « non admis » de l'A.V.S.

Le groupement, qui s'est formé à Neuchâtel, des « non admis » à l'A.V.S., c'est-à-dire des personnes nées avant le 1<sup>er</sup> juillet 1883 qui n'ont pas droit à une rente, a organisé jeudi soir à l'auditoire du collège des Terreaux une assemblée constitutive et d'information, à laquelle de nombreuses personnes des deux sexes ont pris part.

Après avoir rappelé la mémoire de M. Auguste Romang, récemment décédé, M. Rodolphe Daetwyler, président du comité, a parlé de l'injustice dont est victime toute une catégorie de vieillards depuis sept ans qu'existe l'assurance vieillesse et survivants fédérale et a expliqué comment le groupement se proposait de créer un mouvement d'opinion qui aboutisse à une révision de la loi fédérale.

M. Georges Montandon, secrétaire, a exposé ensuite comment le groupement s'était créé, quels étaient ses buts et comment le comité envisageait de l'étendre à toutes les localités du canton de Neuchâtel, premier canton à réagir en Suisse.

L'assemblée a voté finalement à l'unanimité une résolution à l'adresse du Conseil d'Etat, faisant part au gouvernement des sentiments et des revendications des personnes exclues de l'assurance vieillesse.

## Une chute de neige qui coûte cher !

(c) La récente chute de neige a coûté fort cher à la ville d'Yverdon. Il a fallu en effet dépenser 16.000 fr. pour les travaux de débâchage, alors que le budget n'en prévoyait que 8000 pour tout l'hiver. Cette somme a permis de payer 68 heures de chasse-neige, 324 heures de camions et 3334 heures de main-d'œuvre.

## MORAT

### Le doyen de la Suisse entre dans sa 105<sup>me</sup> année

(c) M. Edouard Coendet, à Burg, près de Morat, né le 14 janvier 1851, entré jeudi dans sa 105<sup>me</sup> année. Il est en bonne santé et vit avec sa fille, qui elle-même a dépassé 70 ans. Au cours du mois de décembre, il est encore sorti régulièrement et il aime à se promener dans les environs de son habitation, où se trouvent de nombreux arbres, dont quelques-uns ont été plantés par lui.

M. Coendet est ressortissant bernois, de la commune de Villars-les-Moines, enclave située dans le district du Lac.

Il perdit son père à l'âge de six ans et s'engagea comme aide-vigneron, à Peseux (Neuchâtel). Plus tard, il vint à Burg, se maria et eut plusieurs enfants. Il est actuellement le doyen de la Confédération. Il lit encore son journal sans lunettes.

## MONTAGNY

### Arrestation

(c) La police de sûreté a procédé avant-hier à l'arrestation d'un habitant du village, prévenu d'attenter à la pudeur des enfants sur une fillette de 12 ans. Il a été incarcéré dans les prisons d'Yverdon, à disposition du juge informateur.

## PORTALBAN

### Assemblée des producteurs de lait

(c) Mercredi dernier, une assemblée des producteurs de lait de la région était réunie à l'hôtel de la Croix-Blanche, assemblée placée sous les auspices de la Fédération laitière vaudoise et fribourgeoise. M. Parisod, gérant de cette association, fit un brillant exposé qui fut très applaudi. Une collation termina cette réunion.

## VAL-DE-TRAVERS

## FLEURIER

### Une vieille figure disparait

(c) On annonce le décès, survenu subitement, de M. Henri Thiébaud, âgé de 84 ans. Le défunt, ancien marchand de primeurs, était une figure caractéristique du vieux Fleurier. De par sa profession, il était connu dans tout le vallois.

M. Thiébaud, qui aimait « les gens du voyage » connaissait la plupart des forains suisses chez lesquels il avait de solides amitiés.

## Au tribunal de police

(c) Le tribunal de police du Val-de-Travers, composé de MM. Jean-Claude Landry, président, et Lucien Frasse, commissaire, a siégé vendredi matin à Motiers. Plusieurs affaires ont été renvoyées pour l'administration de preuve. Une autre s'est terminée par une réconciliation. Le nommé C. S., de Couvet, se trouvant au Café Montagnard où il prenait des clients à partie, s'est rendu coupable d'outrages à un gendarme — qui venait le remettre à l'ordre — dans l'exercice de ses fonctions.

S. a été puni de trois jours d'arrêts sans sursis. Il devra payer les frais judiciaires et s'abstenir, pendant six mois, de fréquenter les cafés, son casier judiciaire étant chargé par des infractions commises sous l'effet de l'alcool.

Le vendredi 13 novembre après minuit, des consommateurs fleurians sont entrés au Cercle populaire, à Buttes. Le local, malgré l'heure tardive, n'était pas fermé à clé conformément au règlement.

La tenancière, Mme E. Z., qui en l'occurrence n'a pu prouver le préavis d'aucune excuse valable, a été condamnée à 20 fr. d'amende et 11 fr. 90 de frais.



## Lundi

SOTTENS et télédiffusion : 7 h. Gymnastique. 7.10. Petite aubade. 7.15. Inform. 7.20. Propos du matin. Bonjour en musique. 11 h. Emission d'ensemble : Musique pour passer le temps. 11.45. Vies intimes, vies romanesques. 11.55. Vagabondages lyriques. En compagnie d'Offenbach. 12.15. Deux grands concertistes. 12.25. Mémoires musicales. Franz Lehar. 12.45. Inform. et disque. 12.55. De tout et de rien, par Jean Vigny. 13.05. Le catalogue des nouveautés. 13.20. Gabrielle Galli-Angelini, pianiste. 13.40. Un enregistrement nouveau. 16.29. Signal horaire. 16.30. Un compositeur romantique suédois : Franz Berwald. 17 h. Le feuilleton : « Le moulin sur la Floss », de George Elliot. 17.20. Musique de ballet. 17.50. Les belles émissions radioscolaires. 18.15. Rendez-vous à Genève. 18.40. Paraphrase sur la Valse lente de « Coppélia », Léo Delibes. 18.50. Micro partout. 19.15. Inform. 19.25. Instants du monde. 19.40. Les danses du carnet de bal. 19.50. Une fantaisie de Jean-Nello : La chasse aux bobards. 20 h. Un meurtre sera commis le... Adaptation radiophonique en deux épisodes du roman d'Agathe Christie. 21 h. Chacun son tour. 22.30. Inform. 22.35. Le banc d'essai : Deux nouvelles de Katherine Mansfield. 23 h. André Kostelanetz et son orchestre.

BEROMUNSTER et télédiffusion : 6.15. Inform. 6.20. Disques. 6.45. Gymnastique. 7 h. Inform. 7.05. Disques. 10.15. Disques. 10.20. Emission radioscolaire. 10.50. Disques. 11 h. Emission d'ensemble. 12.15. L'Harmonie navitime de la ville de Genève. 12.30. Inform. 12.40. Le Radio-Orch. 13.15. Ensemble baroque de Londres. 18.40. Concerto grosso, de Martinu. 14 h. Recettes et conseils. 16.30. Violoncelle et piano. 16.55. Un récit par M. Odermatt-Lussy. 17 h. Orch. récréatif bâlois. 17.30. Images variées pour la jeunesse. 18 h. Ducs pour soprano et alto. 18.20. Musique populaire. 18.50. Ou est tante Anna ? 19 h. Concours du lundi. 19.15. Rondes de printemps. 19.25. Communiqués. 19.30. Inform. 20 h. Disques demandés. 20.30. Boîte aux lettres. 20.45. Disques demandés. 21.15. Un récit. 21.30. Disques. 22.15. Inform. 22.20. Pour les Suisses à l'étranger. 22.30. Musique contemporaine italienne.

# DÉFENSE A QUICONQUE DE TOUT EMPORTER!!!

# TANT LES PRIX DE NOTRE

# VENTE DE SOLDÉS

sont incroyablement sensationnels

D'énormes rabais, des sacrifices sans précédent ont été faits sur l'ensemble des articles de la saison

VISITEZ NOS RAYONS...

**BAS - FOULARDS - TABLIERS - LINGERIE - CORSETS - CONFECTION**  
**TISSUS - LAINES - ARTICLES POUR MESSIEURS - ARTICLES POUR ENFANTS**

où vous trouverez des articles de qualité à des prix extraordinairement bon marché

Voyez nos vitrines

Voyez à l'intérieur

FLEURIER



NEUCHÂTEL

(Vente autorisée par le département de police)

# Petites annonces classées

(SUITE DE LA DEUXIÈME PAGE)

Administration publique cherche, pour date à convenir,

## EMPLOYÉ

au courant de tous travaux de bureau, actif et capable de prendre des initiatives;

## EMPLOYÉE

habile sténodactygraphe, ayant si possible déjà quelques années de pratique.  
Age maximum : 30 ans.  
Discrétion assurée.

Les offres de service sont à adresser à la Feuille d'avis de Neuchâtel sous chiffres V.R. 159, jusqu'au 27 janvier 1955.

*Nous cherchons*

## Couturière

pour enseigner le maniement de nos machines à coudre. Travail à la demi-journée (après-midi). Mise au courant. Bonne présentation et connaissance parfaite de la couture nécessaires. Date d'entrée à convenir. — Offres manuscrites avec photographie et indication de l'âge à adresser sous chiffres X.O. 161 au bureau de la Feuille d'avis.



**PAS DE SOUCIS**  
**NOUS SOMMES LA**

**Le couvreur WILLY VUILLEMIN**  
Evoles 33  
anciennement Vuillemin & Cie  
TÉL. 5 25 75

**Stoppage artistique**  
Stoppage invisible sur tous vêtements, accrocs, déchirures, mites, brûlures, etc. Maison d'ancienne renommée. Livraison dans les 24 heures  
Temple-Neuf 22 **Mme LEIBUNDGUT**  
(Place des Armourins) NEUCHÂTEL Tél. 5 43 78  
Expéditions à l'étranger

**Vélos**  
Une maison sérieuse pour l'entretien de vos bicyclettes  
Vente - Achat - Réparations  
**G. CORDEY**  
Place Purry - Ecluse 29 - Tél. 5 34 27

**Le spécialiste de la radio**  
**Radio Melodie**  
L. Pomey Flandres 2 Neuchâtel  
Réparation-Location-Vente  
Echange de tout appareil  
Se rend régulièrement dans votre région

Plus aucun courant d'air à vos fenêtres par  
**HERMETICAIR**  
F. BOREL - Saint-Blaise  
Tél. (038) 7 53 83  
Avant Hermeticair  
Nombreuses références

**Le ferblantier**  
TOUS TRAVAUX DE FERBLANTERIE ET INSTALLATIONS SANITAIRES  
**GEORGES SYDLER**  
Atelier : Tertre 30, tél. 5 63 93  
Domicile : rue Matile, tél. 5 15 15

## MÉCANICIENS

pour l'entretien et la réparation de machines-outils.

Faire offres avec copies de certificats à Edouard Dubied & Cie S.A., Couvet (Neuchâtel).

Importante entreprise industrielle à Aarau cherche

## jeune employée de commerce diplômée

de langue allemande, capable et habile, ayant de très bonnes connaissances de la langue et de la sténo française. Faire offre manuscrite détaillée avec âge, prétentions, certificats, références et photographie sous chiffres P 26072 On à Publicitas, Aarau.

Magasin d'électricité et d'appareils ménagers cherche, pour tout de suite ou pour date à convenir

## GÉRANTE- VENDEUSE

très capable, si possible au courant de la branche.

Nous exigeons : personne très compétente, travailleuse, ayant de l'initiative, sachant prendre ses responsabilités, capable de diriger personnel féminin et masculin.

Nous offrons : place stable et très bien rémunérée, salaire de début minimum 600 fr. garanti, activité intéressante, offrant de grandes possibilités.

Faire offres manuscrites détaillées avec curriculum vitae, copie de certificats, date d'entrée éventuelle, etc., sous chiffres Z 2539 X à Publicitas, Neuchâtel.

## Employée de maison

Femme de chambre connaissant les travaux d'un ménage soigné est demandée pour tout de suite ou pour époque à convenir. Bons gages. Adresser offres avec références, chez Mme Albert Ditisheim, Temple-Allemand 119, la Chaux-de-Fonds. Tél. (039) 2 16 29.

## Employée de bureau

Nous cherchons pour le 1er mars prochain une sténo-dactylo ayant si possible quelques années de formation commerciale. Faire offres écrites à E. S. 133 au bureau de la Feuille d'avis.

## Nettoyage de bureaux

On cherche pour tout de suite, une personne de confiance pour le nettoyage de bureaux, trois fois par semaine, à Peseux. Faire offres sous chiffres Q. E. 148 au bureau de la Feuille d'avis.

Maison de vins de l'est de Neuchâtel, très intéressante, cherche pour visiter les hôtels et restaurants,

## représentant

à la commission. Occupation accessoire. Offres écrites sous B. K. 154 au bureau de la Feuille d'avis.

Entreprise de la place cherche un

## EMPLOYÉ

actif, connaissant la ville, pour travaux courants de bureau. Entrée en service si possible tout de suite. Faire offres manuscrites avec références et prétentions de salaire sous P.O. poste restante, Neuchâtel 1.

## DEM. D'EMPLOIS RÉGLEUSE

sur spiraux plats, cherche virologe ou mise en marche, petites pièces ou grandes pièces, à domicile. — S'adresser à Mme Pierre Gottli, rue du Château, Môtiers (NE).

## DEMANDÉ

pour jeune homme suisse allemand, quittant l'école secondaire au printemps

## BONNE PLACE

de volontaire (nourri et logé), de préférence dans commerce, etc., pour de perfectionnement dans la langue française. Entrée après Pâques, pour une demi-année, éventuellement une année. (Echange pas exclu.)

Offres détaillées à Famille F. Rindlsbacher, Papeterie, Kôniz près Berne, Kônizstrasse 295.

Désireuse d'apprendre la langue française.

## JEUNE FILLE

de 16 ans cherche place dans bonne famille pour aider au ménage, de préférence dans les environs de Neuchâtel. — Entrée après Pâques. Adresser offres à M. H. Schneebeli, Amseweg 5, Berne.

## FABRIQUES - ENTREPRISES TRANSPORTS

Homme avec sa jeep « Land-Rover » et remorques à deux ou quatre roues, cherche travail. Adresser offres écrites sous chiffres O. K. 115 au bureau de la Feuille d'avis.

## CHAUFFEUR

de 31 ans, possédant permis pour poids lourds, cherche place stable. — Adresser offres écrites à A. R. 152 au bureau de la Feuille d'avis.

## Jeune sommière

ayant des connaissances de français cherche place pour le 1er février dans bon restaurant ou café à Neuchâtel ou aux environs. Adresser offres à Henriette Zulauf, restaurant Schiff, Stein am Rhein (SH).

## A VENDRE

### FUMIER

bien conditionné à vendre, chez M. Albert Chalande, République 68, la Chaux-de-Fonds.

Fromage Monsieur H. Maire, Fleury 16



## PIERRISTE

Célibataire de 35 ans cherche place comme ouvrier grandisseur, connaît également l'adoucsage. Faire offres sous chiffres P. 1203 N., à Publicitas, Neuchâtel.

## MÉCANICIEN

de précision, capable, habile, désirant habiter Neuchâtel, cherche place dans cette ville. Adresser offres écrites à R. V. 155 au bureau de la Feuille d'avis.

A toute demande de renseignements prière de joindre un timbre pour la réponse.

Administration de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

## Grand choix de DISQUES

d'occasion à partir de Fr. 2.50

**AU MÈNESTREL**  
Neuchâtel  
Tél. 5 78 78

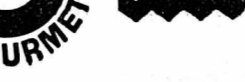
## P. BERGER

Épicerie fine rue du Seyon

**Neuchâtel blanc 1953**  
litre 2.—

**Côtes du Rhône Teissier**  
bouteille 2.15

5% S.E.N. & J. - verres à rendre.  
Réduction par 10 litres ou bouteilles  
SERVICE A DOMICILE



## Economisez de l'argent!

Achetez directement chez nous!

Fr. 21.90



Sans risque pour vous : possibilité d'échange dans les trois jours ou argent en retour. Garantie de bonne qualité. — Box brun ou noir très robuste. Semelles solides profilées en caoutchouc et entresemelles en cuir ou doubles-semelles en cuir.

Nos 27-35 Fr. 17.90. Nos 36-47 Fr. 21.90

Profitez vous aussi et commandez tout de suite. Service de chaussures à choix et envoi contre remboursement. Leo Morger, Eschenbach 3 (SG), Tél. (055) 2 64 86.

## Louez Achetez Vendez

GRACE AUX PETITES ANNONCES DE LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

## APPRENTISSAGES

Ancienne maison de commerce de la place engagerait, pour le printemps,

## un (e) apprenti (e)

de bureau. — Adresser offres écrites à case ville 290, Neuchâtel.

## REMERCIEMENTS

Monsieur Willy Maire ; Monsieur et Madame Emile Lavanchy-Maire et leurs enfants André et Eric, dans l'impossibilité de répondre personnellement aux nombreux témoignages de sympathie reçus à l'occasion du décès de

Madame Yvonne MAIRE

leur très chère épouse et maman, remercient très sincèrement toutes les personnes et sociétés qui, par leur présence aux obsèques, leurs messages ou leurs envois de fleurs, les ont entourés dans leur grand chagrin.



**BAR**

*moi aussi une Bière!*

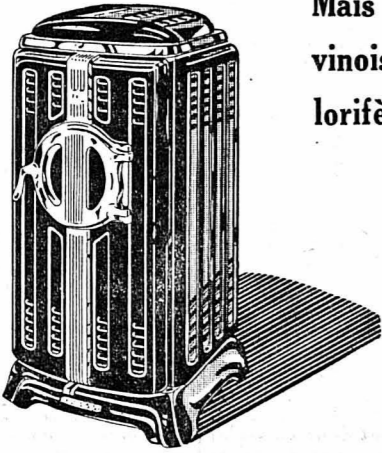
**DES SOLDÉS INTÉRESSANTS!**  
**SACS DE DAME**, en cuir de qualité, rabais jusqu'à 70%  
**SACS A COMMISSIONS**, rabais jusqu'à 50%  
**VESTES DE DAIM et CANADIENNES**, rabais jusqu'à 45%

**Jacques Jutzeler SA**  
CUIRS ET PEAUX

Rue de l'Hôpital 3 - Neuchâtel

Vente autorisée par le Département de police

**PEUT-ÊTRE QU'UN JOUR on vous offrira une maison pour l'achat d'un calorifère ou d'une radio.**



Mais en attendant « La Couvinoise » vous offre des calorifères de qualité à juste prix.

Leur qualité est telle que cette saison plus de 4000 clients les ont préférées.

**LA COUVINOISE**  
R O L L E

Calorifères à mazout entièrement émaillés et chromés y compris le bac et le réservoir.

Brûleur, breveté, en acier inoxydable. Régulateur, système à double sécurité, exécution soignée, montage suisse.

12 modèles, jusqu'à 400 m<sup>3</sup>

- N° 5445 émaillé et chromé, puissance 150 m<sup>3</sup> Fr. 450.—
- N° 5445 laqué . . . . . puissance 150 m<sup>3</sup> Fr. 395.—
- 19 modèles à charbon, depuis . . . . . Fr. 170.—

Comparez et jugez et vous choisirez LA COUVINOISE

En vente chez les spécialistes et renseignements à LA COUVINOISE, Rolle

**Tabourets modernes « IDÉAL »**

pour cuisines, salles de bains, locaux de réception, magasins, confiseries, tea-rooms, restaurants, etc. Produit suisse de première qualité. Fabriqués en tubes d'acier. Couleur brûlée au four électrique. Par conséquent très solides et lavables.

Prix très avantageux  
Passez votre commande sans retard, ceci dans votre propre intérêt.



**Nous livrons sur commande directe:**  
franco par la poste, tout compris pour commandes de 2, 3, 4 pièces. Pour un tabouret, il sera demandé 2 fr. en plus pour port et emballage.  
**Hans Tschäppät & Co - Bienne**  
Tél. (082) 2 21 39  
Prospectus MI gratuit

**Baisse de prix de 20%**

- Dès maintenant, nos prix :
- No 1 Prix par pièce . . . . . Fr. 14.70
  - Siège et pieds vert olive
  - No 2 Prix par pièce . . . . . Fr. 16.70
  - Siège et pieds ivoire
  - No 12 Prix par pièce . . . . . Fr. 19.70
  - Siège ivoire - pieds chromés
  - No 14 Prix par pièce . . . . . Fr. 19.70
  - Siège noir - pieds chromés
- Les tabourets « IDÉAL » originaux portent la marque déposée No 100.207.

Tendres, délicats, accompagnés d'une onctueuse sauce crème aux morilles, les délicieux petits filets mignons vous attendent aux

**Salles**

Le centre gastronomique au cœur de la vieille ville

**Chesières près Villars**

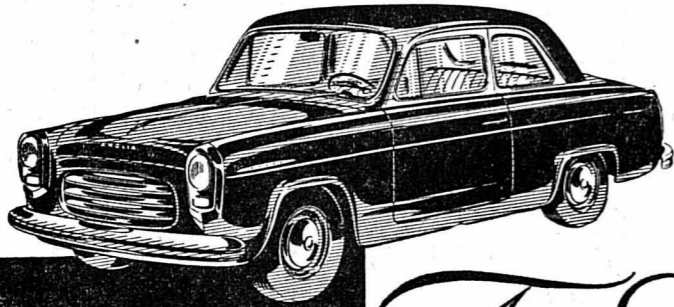
Hôtel de la Prairie Téléphone 3 26 36  
Maison accueillante, ensoleillée, vous offre arrangements forfaitaires avantageux, confort et bonne cuisine.  
Propriétaire : Mme Pittier.

**AUTO-ÉCOLE**

Enseignement théorique et pratique  
**ANDRÉ WESSNER** LISERONS 9  
Tél. 5 46 89

**Le prix avantageux**

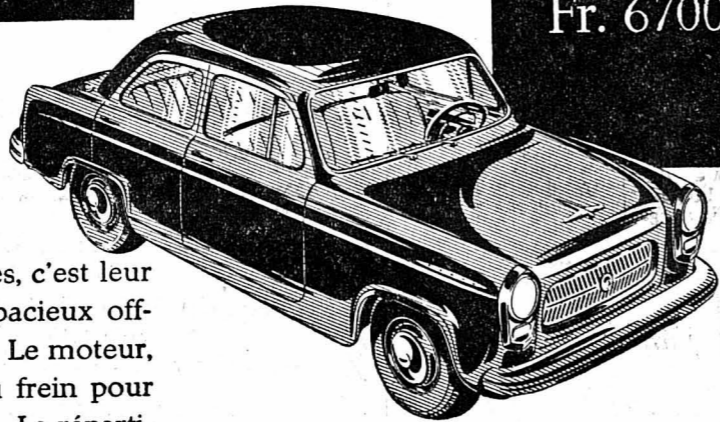
de l'ANGLIA et de la PREFECT fait sensation. Compte tenu des multiples avantages techniques de ces modèles et de leur confort routier inconnu jusqu'ici dans cette catégorie de prix, il apparaît nettement qu'une réalisation aussi remarquable n'a pu être obtenue que grâce à la rationalisation, poussée chez FORD au maximum. Le bénéficiaire de cette réussite technique est sans contredit l'acheteur qui, avec l'ANGLIA ou la PREFECT, les voitures FORD les plus avantageuses, obtient en échange de son argent la plus grande contre-valeur possible. - Si vous désirez acquérir un de ces modèles, sans entamer vos économies, le système de crédit FORD vous offre les plus grandes facilités. Les agents officiels FORD sont à votre entière disposition pour tous renseignements à ce sujet.



**ANGLIA**  
Fr. 6000.—



**PREFECT**  
Fr. 6700.—



Ce qu'il y a de nouveau dans ces voitures, c'est leur construction, leur ligne, leur intérieur spacieux offrant commodément place à 4 personnes. Le moteur, de 6 CV à l'impôt, développe 36 CV au frein pour une consommation extrêmement réduite. La répartition judicieuse du poids et la suspension bien étudiée assurent une plus grande sécurité de marche, particulièrement bienvenue sur nos routes abondant en virages et en côtes.

Distributeurs officiels de Ford :

**NEUCHÂTEL :**  
Grand Garage de la Promenade  
La Chaux-de-Fonds : Garage des Trois-Rois S.A.  
Le Locle : Garage des Trois-Rois S.A.



Pour un échange ou un achat, c'est toujours chez FORD que l'on va

**GRANDS GARAGES ROBERT**

DISTRIBUTEURS OFFICIELS Faubourg du Lac 31 - NEUCHÂTEL - Quai de Champ-Bougin 36-38

**Profitez !**



**Pour 3 vêtements nettoyés vous n'en payez que 2 !**

Les membres du Syndicat patronal romand de la teinture et du nettoyage :



**Teinturerie du MARCHÉ**

Sous l'hôtel du Lac  
Usine : Monruz  
Ecluse 9  
Portes-Rouges 149  
Tél. 5 31 83

**Teinturerie DE LA CÔTE**

M. Piguet  
PESEUX  
Rue Ernest-Roulet 7  
Tél. 8 14 41

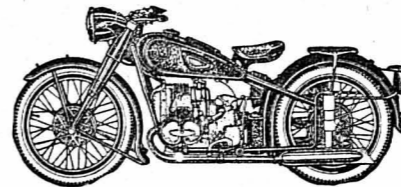
**Teintureries RÉUNIES**

Morat & Lyonnaise S. A.  
Croix-du-Marché  
Tél. 5 33 16

**NETTOYAGE CHIMIQUE SOIGNÉ - ARGENT ÉCONOMISÉ !**

**B. M. W.**

Nouveau modèle 1955



La célèbre motocyclette à transmission par cardan 4 temps, 4 vitesses, fourches télescopiques SILENCIEUSE malgré sa grande puissance Réservez votre « B.M.W. » pour le printemps aux conditions favorables actuelles

Catalogues, essais, renseignements :  
**A. GRANDJEAN S. A.**  
Magasin de vente et d'exposition  
Avenue de la Gare 13 NEUCHÂTEL

Sur demande on accorde des facilités de paiement  
En cas d'achat, leçons gratuites par mécanicien-maitre de conduite diplômé et autorisé par l'Etat



Das führende Schweizercabaret Einmaliges Gastspiel  
**Montag, 24. Januar, 20h.30**  
**Wer lacht, lebt länger**  
« Ein Brillant-Feuerwerk ! Ein Super-Programm ! » Weltwoche « Uebertrifft die Programme der letzten Jahre ! » Tagblatt St. Gallen  
Théâtre de Neuchâtel  
Location : AGENCE STRUBIN, Librairie **Reymond**  
Téléphone 5 44 66

**RELIURE - REGISTRES BRETSCHER MOTS CROISÉS - MIPOFILM**

**Avez-vous**

assisté aux soirées **PERSIL ?**  
La machine à laver qui vous a prouvé ses qualités est une « ELAN » de GENERAL ELECTRIC  
Possibilité d'essais - Dix mois sans engagement  
Pour tous renseignements, envoyer une carte postale contre laquelle vous recevez un paquet de Persil à G. GIRARD, AREUSE (NE).

**Société de Musique**

Judi 20 janvier 1955, à 20 h. 15 précises et non vendredi 21 comme l'indique le programme général  
**Grande salle des Conférences**  
**4<sup>me</sup> concert d'abonnement**  
**ORCHESTRE DE LA SUISSE ROMANDE**  
Direction : Robert DENZLER  
Location à l'agence H. STRUBIN (Librairie Reymond) et le soir à l'entrée  
RÉPÉTITION GÉNÉRALE :  
jeudi 20 janvier, à 15 h. 30  
Entrée : Fr. 4.50 ; étudiants, Fr. 2.25  
L'entrée est gratuite pour les membres de la Société de Musique

**STOPPAGE D'ART**  
TEINTURERIE OBRECHT  
NEUCHÂTEL SEYON 5<sup>e</sup> TEL. 5 22 40

TEINTURE POUR CILS ET SOURCILS



**COUPES MODES...**

Manucure...  
Teinture...  
Soins des cheveux...  
Bains d'oxygène...  
Massages vibratoires...



**COIFFURE DAMES, MESSIEURS ET ENFANTS**  
Moullins Neuf Tél. 5 29 82

**Au Bâcheron**  
Ecluse 20  
NEUCHÂTEL  
achète et vend tous meubles d'occasion  
Tél. 5 26 33

Je recherche l'adresse de  
**l'AGENCE IMMOBILIÈRE**

de Bienne qui a inséré une annonce pour achat et vente de commerce dans ce journal entre le 15 septembre et fin octobre. Ecrire à A. L. 155 au bureau de la Feuille d'avis de Neuchâtel.

Schabzieger extra H. Maire, Fleury 16

**Mécontent de votre radio !**  
Téléphonez au 5 54 93

**REOS**  
Grands-Pins 5 (Seulement la réparation)

**PRÊTS**  
de Fr. 100 à Fr. 2000 sont rapidement accordés à fonctionnaires et employés à salaire fixe. Disposition garantie. Service de Prêts S.A. Lucinges 16 (Rumine), Lausanne. — Tél. (021) 22 52 77.

**SALLE DE LA PAIX - NEUCHÂTEL**  
Mercredi 19 janvier 1955, à 20 h. 15  
Sous les auspices du CLUB NEUCHÂTELOIS D'AVIATION  
**CONFÉRENCE AVEC FILMS** publique et gratuite  
**Transport et sauvetage par les airs**  
par  
**HERMANN GEIGER**  
le pilote des glaciers



# CHRONIQUE RÉGIONALE

## Les inondations

### Régression au Val-de-Travers

(c) La pluie a continué de tomber, avec intermittence, pendant les journées de samedi et de dimanche. La situation n'a toutefois pas empiré, au contraire, car on notait dès avant-hier une dégrèssée des rivières dont le niveau reste, cependant, assez haut.

Les torrents venant de la montagne continuent de brocher à plein jet et, à la Baume de Longeigne, près de Buttis comme à la cascade de Môtiers, le spectacle était véritablement impressionnant. Aussi, durant la journée de dimanche, un nombreux public s'est rendu à ces endroits pour admirer la grandiose image des forces naturelles déchaînées.

### A la Chaux-de-Fonds

#### les travaux ont été interrompus

(c) Durant les journées de samedi et de dimanche, les premiers secours, secondés par les pompiers, ont continué d'intervenir pour lutter contre les inondations qui menacent des immeubles de la région des Crossettes. Les nappes d'eau qui se sont accumulées sont demeurées à peu près stationnaires.

Dans les caves de l'immeuble Hôtel-Ville 19, les travaux ont été abandonnés; malgré de continuelles pompages, le niveau de l'eau est resté à 1 m. 40.

Dans les immeubles Petites-Crossettes 17 et 19 et Grandes-Crossettes 2, la situation est demeurée sans changement. Des équipes ont travaillé sans interruption pour pomper le liquide qui s'infiltrait dans les sous-sols. Dimanche soir, cependant, les travaux ont été interrompus. On considère que l'eau stationnant encore pourra être absorbée avec l'amélioration du temps.

### La route la Brévine - la Chaux-du-Milieu toujours coupée

(c) Les Montagnes neuchâteloises ont connu, samedi et dimanche, une affluence énorme de curieux parcourant les régions inondées. De la Brévine, où l'on ne peut encore aller que par la route du Cerneux-Péquignot, certains tronçons de la route la Chaux-du-Milieu - la Brévine étant encore sous l'eau - ils se dirigeaient vers le Saut-du-Doubs, où la chute est grandiose, puis au Châtelot, où une eau tumultueuse et chargée d'herbe se jette avec bruit du faite du barrage avec un écoulement qui était encore hier de plus de 100 mètres cubes à la seconde. Avec les vannes ouvertes, l'écoulement est de près de 300 mètres cubes à la seconde.

### Spectacle grandiose au barrage du Châtelot

À des promeneurs qui demandaient si la construction du barrage était menacée par cette force immense de l'eau, l'ingénieur de service répondit en riant que non. La souplesse du barrage se mesure avec des instruments précis, qui enregistrent hier un fléchissement prévu dans le calcul des constructeurs de 4 centimètres et 6 millimètres. Le soir, pour ajouter à ce spectacle déjà grandiose, il est procédé à l'illumination du barrage.

### Le Doubs en dégrèssée

Après avoir atteint samedi, puis dépassé la cote des inondations de 1944, le niveau du Doubs s'est abaissé de 70 centimètres dans la nuit de samedi à dimanche. Dimanche soir, la terrasse de l'hôtel du Saut-du-Doubs, qui avait été complètement submergée par les hautes eaux, était de nouveau visible.

### Le Saut-du-Doubs est accessible

La chute du Doubs qui, samedi encore, ne pouvait pas être atteinte par le belvédère (côté suisse) en raison des très hautes eaux en cet endroit, était accessible hier.

### Baisse des eaux à la Brévine

Dans la région de la Brévine - lac des Taillères, les eaux ont également baissé. Il n'est plus question aujourd'hui de se rendre de la Brévine au lac des Taillères en barque ou en radeau. Par contre, les eaux recouvrent encore la Combe de la Racine et le Moulinet. Il est heureux que la situation s'améliore, car la vie était difficile pour les habitants dont les demeures étaient baignées par l'eau.

### En canot à moteur sur le lac des Ponts

(c) Samedi, une grande animation n'a cessé de régner dans notre localité. Outre tous les Pontiers, bien des personnes du dehors ont tenu à visiter les lieux inondés. Pendant la journée, les eaux, qui ont atteint au moins 20 cm. de plus que la cote de 1896, ont régressé de 6 cm. et la température était plutôt en baisse. Mais samedi soir la pluie a recommencé à tomber.



LA QUALITÉ ENGENDRE LE SUCCÈS

1er au Tour d'Australie 1953, 10.500 km.  
2ème au Tour d'Australie 1954, 15.000 km.  
1er de sa catégorie

**GARAGE DU LITTORAL**  
J.-L. Segesemann Tél. 5 26 38  
Neuchâtel

## VIGNOBLE

### MONTMIRAIL

#### Un piéton atteint mortellement par une auto sur la route cantonale

Un accident mortel de la circulation s'est produit hier soir à 17 h. 50, sur la route Thielle-Saint-Blaise, à la hauteur de Montmirail, sur le tronçon bétonné non élargi par des trottoirs.

Une voiture, pilotée par M. Charles Richard, agent de la police locale de Neuchâtel, roulait en direction de Saint-Blaise, quand soudain le conducteur vit un homme au milieu de la chaussée. Il donna un brusque coup de volant pour l'éviter, mais le piéton fut atteint par la machine, cependant que cette dernière faisait un double looping pour s'arrêter dans le champ au sud de la route, l'avant en direction de Thielle.

Il donna un brusque coup de volant pour l'éviter, mais le piéton fut atteint par la machine, cependant que cette dernière faisait un double looping pour s'arrêter dans le champ au sud de la route, l'avant en direction de Thielle.

Le piéton avait été tué sur le coup. La police cantonale et le juge d'instruction ont fait les constatations. La victime n'avait aucun papier sur elle et son identité n'avait pu encore être établie hier soir. D'après une marque attachée à une pièce des vêtements, il est possible qu'il s'agisse d'un pensionnaire du Tannenholz, près de Champagny.

L'accident s'est produit au moment où la visibilité était très mauvaise. Les occupants de la voiture n'ont pas eu de mal.

### CORNAUX

#### Une chute de 7 mètres sur l'aire d'une grange

(c) Alors qu'il était occupé samedi après-midi à réparer un monte-charge dans le rural de son beau-père, un jeune homme de notre village, M. Félix Décrevel a fait une chute de 7 mètres sur l'aire de la grange en ciment. L'échelle sur laquelle il était perché s'étant rompue sous son poids. Par une chance providentielle, le jeune homme, qui est un de nos meilleurs gymnastes, retomba sur ses pieds. Des muscles déchirés et un poignet contusionné l'obligèrent à quelques jours de repos forcé.

## JURA VAUDOIS

### SAINTE-CROIX

#### Un bûcheron se casse la jambe

(c) M. W. Mermoud, bûcheron, qui était occupé à des travaux en forêt, a été atteint par une balle et renversé. Se trouvant seul, il appela au secours et fut entendu. Des samaritains le conduisirent à l'hôpital de Sainte-Croix, où l'on a diagnostiqué une fracture de la jambe gauche.

## A LA FRONTIÈRE

### SAINT-CLAUDE

#### Une octogénaire carbonisée

(c) Mlle Céline Dalloz, âgée de 84 ans, a été trouvée carbonisée dans sa cuisine, jeudi matin. C'est son voisin qui étonné de voir de la lumière au domicile de Mlle Dalloz, à minuit, puis à 8 heures du matin, a prévenu les services de police.

Mlle Dalloz avait l'habitude de se coucher tôt. On suppose que, s'étant levée au milieu de la nuit pour se préparer une boisson chaude, elle a été prise d'un malaise en allumant son feu. Il est vraisemblable que la pauvre femme était déjà morte lorsque le feu a commencé à consumer ses vêtements.

## LA VIE NATIONALE

### Les inondations en Suisse

#### Canton de Fribourg

(c) La pluie a continué, dimanche, à tomber en trombes dans le canton de Fribourg. En aval du pont de Grandfey, la plaine de la Sarine est complètement sous l'eau. Une remise à foim a été emportée.

Les travaux des C.F.F. au pont de la Glâne et à Nevrux, où des éboulements s'étaient produits sur les voies, se poursuivent. Il faudra construire un nouveau mur de soutènement. Le trafic ferroviaire se poursuit au ralenti sur une seule voie. Près de Gruyères, la voie G.F.M. obstruée par un éboulement dimanche, a été presque immédiatement dégagée.

#### Canton de Schaffhouse

#### Un garçon se noie

SCHAFFHOUSE, 15. — Le jeune Christof Weber, de Ramsen, dans le canton de Schaffhouse, tentait, vendredi, en compagnie de plusieurs camarades, de pêcher du bois allant à la dérive, dans la rivière Biber, en crue. Il glissa subitement sur la digue et fut précipité dans les eaux tumultueuses. Malgré les efforts entrepris immédiatement pour le sauver, le malheureux garçon n'a pu être retrouvé que quelques heures plus tard.

#### Gros dégâts en Valais

Des dizaines de milliers de mètres cubes de limon encombrent la route cantonale à Vétroz

D'un correspondant de Sion par téléphone : La pluie torrentielle de ces derniers jours a causé de gros dégâts dans plusieurs régions du Valais, notamment à Sierre et à Vétroz où les eaux des torrents se sont écoulées à travers le vignoble, en défonçant les vignes et provoquant des éboulements. Des dizaines de milliers de mètres cubes de limon et de gravier obstruent la route cantonale et la circulation a dû être déviée sur des chemins secondaires. Des pelles mécaniques ont été amenées sur les lieux et fonctionnent sans arrêt pour évacuer les amas de terre et de boue qui s'accumulent. A Champéry, où un gros éboulement avait coupé la route et déplacé trois bâtiments, la circulation a été rétablie.

A l'heure où nous téléphonons (minuit), il neige jusqu'à 1600 mètres et il ne pleut que par intermittence en plaine. La situation n'a pas empiré. Il est impossible pour le moment de fixer même approximativement le montant des dégâts qui seront certainement importants dans l'ensemble du canton par suite des effondrements et des ravines dans les vignes qu'il faudra reconstruire.

#### Ce soir REX dernière

DANIEL GÉLIN  
L'ESCLAVE

Dès demain Edwige Feuillère  
FRANK VILLARD  
LA TAVERNE  
DES PASSIONS

L'œuvre d'atmosphère par excellence

#### Le jugement du procès qui opposait Charlie Chaplin à son ex-secrétaire

VEVEY. — Le tribunal du district de Vevey a rendu son jugement dans le procès qui opposait Charlie Chaplin à son ex-secrétaire, laquelle réclamait une indemnité et le paiement d'un certain nombre de jours de vacances pour rupture de contrat.

L'ex-secrétaire, Mme B., recevra une indemnité de 222 fr. 60, représentant 6 jours de congé payé et 1 jour de salaire. Le tribunal n'a pas admis les conclusions de Mme B. de même que celles de Charlie Chaplin qui réclamait 5 fr. d'indemnité à titre symbolique. En effet, M. Chaplin n'a pas subi de préjudice du fait du départ de sa secrétaire. Les frais de justice, une cinquantaine de francs, ont été mis à la charge de la secrétaire, étant donné que celle-ci a refusé l'arrangement transactionnel proposé par l'acteur qui voulait lui verser un montant de 700 francs.

Wormuth  
NOBLESSE

## VAL-DE-TRAVERS

### LA COTE-AUX-FÈES

#### Un voleur arrêté

Il a quelques mois un nommé Pehrisch, de nationalité allemande, avait commis un vol à la Côte-aux-Fées. Le personnage vient d'être arrêté par la police cantonale.

### LES VERRIÈRES

#### † Henri Martin, conseiller communal et député

Notre correspondant des Verrières nous écrit :

Vendredi matin, on apprenait avec stupefaction la mort subite de M. Henri Martin, conseiller communal et député au Grand Conseil, qui avait succombé dans la nuit à une angine de poitrine.

Retenu par ses affaires à Jonet sur Noiraigue, M. Henri Martin, se sentant brusquement très mal, fit alerter sa famille qui vint en toute hâte le chercher en auto. Un médecin, appelé d'urgence, conseilla le transfert du malade à l'hôpital et c'est au cours du voyage, entre Môtiers et Fleurier, que M. Martin rendit le dernier soupir.

Les habitants de notre village ont été bouleversés par cette mort d'un homme très estimé et qui joua un grand rôle au sein des autorités.

Malgré son travail professionnel absorbant, M. Martin déploya une grande activité dans les charges que ses concitoyens lui avaient confiées.

Il était entré au Conseil général en 1933 et, en 1936, à la commission scolaire qu'il présidait depuis 1946. L'école dont beaucoup à son président et l'on comprend l'émotion du corps enseignant à la nouvelle tragédie de sa mort, l'émotion aussi des écoliers qu'il avait pris en grande affection.

Le 5 août 1940, il était élu membre du Conseil communal des Verrières, pour laquelle il est beaucoup dévoué. Cette nécrologie nous était parvenue pour samedi déjà. Le manque de place dû à une abondance exceptionnelle de matières nous a obligé à la renvoyer.

### Les obsèques

(c) Malgré le vent et la pluie déchaînés, les obsèques de M. Martin ont été suivies dimanche, par une foule très nombreuse.

La fanfare, dont le défunt était membre d'honneur ouvrait le cortège funéraire; les enfants des écoles portaient des fleurs et précédaient le corbillard suivi par la famille du défunt.

Une forte délégation des autorités du canton était présente; on y remarquait MM. A. Leuba, Gaston Clottu, conseillers d'Etat, et Porchat, chancelier, accompagnés de l'huissier cantonal et de nombreux députés au Grand Conseil. Suivaient les autorités exécutives et législatives des Verrières avec la bannière communale, la commission scolaire, beaucoup de représentants des autorités du Val-de-Travers; les groupements politiques et professionnels auxquels se rattachait le défunt étaient représentés, puis venait la longue file des amis et concitoyens de M. Martin. Rarement deuil amena chez nous tant de monde.

Le cercueil fut conduit au temple, qui ne put contenir toute la foule.

M. Et DuBois, pasteur, présida, au funérailles. Il commenta en une émouvante oraison funèbre les versets des psaumes 144 et 8: «L'homme est semblable à un souffle. Ses jours sont comme l'ombre qui passe» et «Qu'est-ce que l'homme pour que tu te souviennes de lui?»; puis les consolantes paroles de saint Jean: «Celui qui croit en moi a la vie éternelle.» Il retraça les multiples activités du défunt, le soin avec lequel il se préparait aux tâches du lendemain, son dévouement pour la jeunesse des écoles, prolongement de son dévouement familial.

M. Hermann Hugli, président du Conseil général, rappela le travail accompli par M. Martin dans les autorités communales.

M. Georges Darbre, de Colombier, vice-président du Grand Conseil, apporta les condoléances de l'autorité législative. Après avoir évoqué les deuils récents parmi les députés, il rendit hommage à l'attitude loyale de M. Martin et à son utile et active collaboration à diverses commissions cantonales.

Enfin, M. Joly, de Noiraigue, parla au nom de la députation radicale au Grand Conseil et au nom de l'association patriotique radicale. Il loua M. Martin sa haute conception du devoir civique et la puissance de travail de son collègue et ami disparu.

Après avoir accompagné la dépouille mortelle au cimetière pour les ultimes devoirs, la foule, vivement impressionnée, reprit le chemin du village où la vie habituelle avait été comme suspendue pendant trois jours.

Thomy  
Mustarde Thomy  
tube bleu  
fine-douce  
pleine de  
saveur

## Les événements du week-end

Depuis samedi, M. Mendès-France se trouve de nouveau à Paris. Il a rendu compte au président Coty de ses entretiens de Rome et de Baden-Baden. Puis il a reçu M. Butler, chancelier britannique de l'Échiquier avec lequel il a traité de la politique économique de l'heure et du plan du «pool» des armements. Il a vu en outre M. Pella, qui a succédé à M. Monnet à la tête de la Communauté charbon-acier.

Dans son allocution radiodiffusée de samedi soir, le président du conseil français a évoqué aussi et a exprimé sa vive satisfaction. Le communiqué publié à l'issue des entretiens de Baden-Baden fait état de quatre points sur lesquels des arrangements ont été conclus: 1) production des armements; 2) exécution de l'accord relatif à la Sarre; 3) collaboration culturelle; 4) coopération économique. A Bonn, on déclare aussi que le bilan des conversations est nettement positif.

C'est la question du «pool» des armements qui retient le plus l'attention puisque aujourd'hui même s'ouvre à ce sujet la conférence des États de l'Union européenne de défense. M. Spaak a fait savoir déjà que la Belgique acceptait le plan français... à quelques conditions toutefois.

M. Mendès-France paraît donc en assez bonne posture vis-à-vis de ses alliés. Mais sur le plan intérieur, l'opposition ne désarme pas. Le comité du M.R.P., en conclusion de ses travaux, a adopté une motion qui réaffirme l'hostilité de ce parti à une politique qui conduit inévitablement le pays à la stagnation et à la régression.

L'Union soviétique continue également à contrecarrer les efforts de M. Mendès-France en faveur de l'Union européenne. Nous publions le texte de la déclaration soviétique adressée au gouvernement de Bonn, ainsi que les réactions à Londres et à Bonn. Dans un texte publié cette nuit, le gouvernement de la République fédérale prend position officiellement. Il rappelle que l'U.R.S.S. a toujours repoussé jusqu'ici toutes les tentatives faites en vue de réunifier l'Allemagne dans la paix et dans la liberté. Dès lors, la nouvelle déclaration soviétique ne saurait guère être prise en considération. Il s'agit d'une nouvelle manœuvre contre les traités de Paris.

Mais partout outre-Rhin, des indices d'une opposition à ces traités continuent à se manifester. C'est ainsi que la conférence des syndicats d'Allemagne occi-

dentale bavaroise, réunie à Munich, a décidé de demander un plébiscite en Bavière contre le réarmement. A Berlin-Est, les syndicats communistes, protégés par les policiers de l'armée populaire, ont manifesté contre les puissances occidentales.

Passons de l'autre côté de l'Atlantique. La situation s'aggrave de plus en plus dans l'Etat de Costa-Rica. La ville de Santo Rosa serait tombée aux mains des forces révolutionnaires, après un violent combat. L'aviation ennemie continue à se montrer très active. Le président Figueres a prononcé un discours devant des milliers de manifestants à San José, dénonçant les envahisseurs de son pays comme des mercenaires du dictateur Somoza, président du Nicaragua. Une nouvelle favorable pour Costa-Rica; c'est que le Conseil de l'O.E.A., organisation des États d'Amérique a approuvé dimanche matin, à l'unanimité, une résolution autorisant les États-Unis ou tout autre gouvernement du Nouveau Monde, à accéder rapidement aux demandes d'achat d'armes que Costa-Rica peut présenter. La présidence d'urgence de cette même organisation a souligné d'autre part que le matériel de guerre des rebelles provient effectivement du Nicaragua. En conséquence, le gouvernement de Washington a accédé à une demande de l'Etat costaricien qui désire acheter aux États-Unis quatre avions!

Au Panama, en fin de semaine, il y a eu une nouvelle alerte. L'assassin du président Remon a formellement mis en cause le nouveau président Gulsador. En conséquence, celui-ci a été destitué et passera en jugement, tandis que M. Arias, qui avait été arrêté précédemment, accède à la présidence de l'Etat! A part cela, le calme règne au Panama.

Revenons sur les bords de la Méditerranée. L'Égypte, qui s'était montrée très mécontente de la conclusion du pacte turco-irakien, a convoqué au Caire une conférence arabe pour faire échec à ce pacte. Les premiers ministres se réuniront le 22 janvier dans la capitale égyptienne, cependant qu'en Syrie, de nombreux éléments nationalistes ont manifesté contre une visite officielle du président du conseil turc. Terminons cette rapide revue des événements du week-end en signalant que des négociations anglo-suisse commencent aujourd'hui à Londres aux fins de renouveler l'accord commercial et des paiements qui avait été prolongé il y a deux mois.

## Note de Moscou

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

### BONN : extrême réserve

BONN, 16 (A.F.P.) — La proposition soviétique a été accueillie avec une extrême réserve dans les milieux gouvernementaux de Bonn.

Dans les partis de la coalition gouvernementale, on incline à considérer l'offre de Moscou comme une tentative de diversion semblable à celles qui ont été faites en direction de la France, de la Grande-Bretagne et des autres pays signataires du traité sur l'Union de l'Europe occidentale.

### LONDRES : manœuvre de dernière heure

LONDRES, 16 (A.F.P.) — La nouvelle déclaration soviétique sur le problème allemand est qualifiée de manœuvre de dernière heure, dans les milieux britanniques informés.

On fait remarquer que les propositions du gouvernement soviétique ne contiennent rien de vraiment nouveau. Seul l'interlocuteur change, étant, cette fois, l'Allemagne occidentale, au lieu de Paris ou de Londres. Il semble, ajoutent-on dans les milieux informés, que le gouvernement de Moscou, ayant renoncé à empêcher la ratification des traités de Paris par la France, se tourne, cette fois, vers Bonn et répète une manœuvre connue sur un terrain nouveau.

Le seul étonnement manifesté à Londres porte sur la date choisie par l'U.R.S.S. pour sa tentative de détache-

ment de l'Allemagne de Bonn de l'Europe occidentale: les conversations entre M. Mendès-France et le chancelier Adenauer sont terminées vendredi, à Baden-Baden, par un accord, et ce n'est qu'aujourd'hui que Moscou fait connaître son initiative.

### FRANCFORT

#### 2000 jeunes socialistes manifestent contre le réarmement

FRANCFORT, 16 (A.F.P.) — Deux mille jeunes socialistes et syndicalistes ont manifesté samedi après-midi, à Francfort, contre le réarmement de l'Allemagne.

« Si nous ne voulons pas de réarmement, il n'y en aura pas, a déclaré, à cette occasion, M. Seeger, président du syndicat du bois. Il suffit, a-t-il ajouté, que la moitié des 500.000 jeunes appelés sous les drapeaux se refusent, en invoquant la constitution, aux termes de laquelle nul ne peut être contraint, contre sa conscience, de porter les armes.

Les Américains ne sont pas en mesure de donner aux jeunes la garantie qu'ils ne changeront pas un jour leur tactique défensive en une tactique offensive sous la forme d'une stratégie de libération.

### ARGENTINE

#### Dans la Cordillère des Andes

#### Une avalanche tue six personnes

BUENOS-AIRES, 16 (A.F.P.) — Six personnes ont trouvé la mort sous une avalanche qui s'est abattue sur un malson dans la Cordillère des Andes.

O. E. C. E.

#### Libération des échanges à 90%

PARIS, 14 (A.F.P.) — Le Conseil des ministres de l'O.E.C.E. a terminé sa session vendredi après-midi sur les divers points de l'ordre du jour, notamment sur les modalités de la prochaine étape de libération des échanges, dont le taux sera porté à 90%.

### VOS MAUX DE TÊTE

Diminué par des maux de tête, Kafa vous remettra en pleine forme en quelques minutes. Kafa est une association de substances actives qui combinent leurs effets pour enlever la douleur avec douceur; elles s'éliminent ensuite rapidement et totalement de l'organisme. C'est pourquoi Kafa ne vous fait jamais mal à l'estomac, ne vous laisse jamais somnoler, mais au contraire vous remet en bon état.

Deux présentations:  
- en poudres: agissant très rapidement  
ou  
- en dragées: très faciles à prendre.

La boîte Fr. 1,60  
Dans les pharmacies et drogueries.

POUDRES et DRAGÉES  
Kafa  
procure tout allant et bien-être.

### AVIS TARDIFS

#### Ce soir, à 20 h.

N. K. DUTT, un Indien de Calcutta, vous parlera  
Chapelle, rue du Lac, 18, Pesoux.

CHAPPELLE DES TERREAUX, 30 h. 15  
« Ils ne virent que Jésus seul »  
Union pour le réveil.

HEURE 20.15 nicht verpassen!  
Vater Breucht eine Frau...  
im Cinema Neuen (Ab 16. Jan. erl.)  
Dienstags im neuen Cinema Colombier.  
Die Gruppe.

« ATTENTION »  
Demain soir, mardi 18 janvier, à 20 h. 15 précises  
à la Salle de la Paix  
M. Ch. PEAN  
colonel de l'Armée du Salut  
ancien officier aux bagnes  
« Une explication du monde des prisons »  
Un film  
« Au carrefour de la vie »  
Invitation cordiale. Entrée libre  
Pro Familia.

Escargots d'Heude  
CE SOIR  
le salon de dégustation est réservé pour une réunion privée.

# Situation alarmante dans la région des lacs où les premiers débordements se produisent

## Le niveau du lac de Neuchâtel se trouvait à minuit à 22 cm. au-dessus de la cote d'alerte

### Aux Montagnes, les inondations étaient hier en légère régression

## Le lac de Neuchâtel est monté de 1 m. 07 depuis mardi

La situation sur le front des eaux qui semblait devenir stationnaire samedi, du fait de l'arrêt de la pluie, devient inquiétante, la pluie s'étant remise à tomber dans la journée de dimanche.

Le lac de Neuchâtel a continué à monter, à un rythme très régulier et passablement rapide. Le niveau, qui était samedi à 0 heure, à 430 m. 11, était dimanche à minuit, à 430 m. 37. La cote d'alerte, qui est de 430 m. 35, a été dépassée. La progression continue, bien que le débit des affluents ait quelque peu diminué. C'est ainsi que le débit de l'Areuse, qui était jeudi de 130 m<sup>3</sup>/seconde à l'usine des Molliats, au Champ-du-Moulin, avait baissé à 96 m<sup>3</sup>/seconde dimanche. Toutefois, cette baisse de débit n'a aucune influence sur le niveau du lac, tant que la Thielle refoule. Il faut attendre que la Thielle reprenne son cours normal pour qu'une baisse de niveau, en supposant toutefois que le débit des affluents diminue, soit en vue.

Va-t-on assister de nouveau à des inondations de l'ampleur de celles de 1944, 1950 et 1952 ?

Le niveau maximum du lac de Neuchâtel avait été de 431 m. 18 le 12 décembre 1944. Il fut de 431 m. 09 le 1er décembre 1950 et de 430 m. 70 le 6 décembre 1952. Les deux dernières crues avaient été provoquées par des chutes anormales de pluie conjuguées avec la fonte rapide des neiges.

La situation aujourd'hui, bien que décalée d'un mois, est, quant aux conditions météorologiques, presque la même qu'en 1950 et 1952. En 1950, notons qu'il tomba durant vingt-trois jours de novembre 362 mm. d'eau (moyenne de novembre : 79 mm.), ce qui est le maximum absolu jamais enregistré à Neuchâtel. Cette année-là, le niveau du lac monta de 429 m. 70 à 431 m. 09 en seize jours. En 1952, la crue ne fut pas continue, atteignant d'abord la cote de 430 m. 15, puis redescendant à 429 m. 94 par suite d'une accalmie, et remontant finalement jusqu'à 430 m. 70 en treize jours. La progression moyenne en 1950 était de 8,7 cm. par jour et de presque 6 cm. par jour en 1952. Aujourd'hui, la crue est plus rapide, puisqu'elle atteint une moyenne de 17,5 cm. par jour depuis mardi passé.

Le fait rassurant est que la fonte des neiges est terminée, ou presque, sur le Jura. Dans les vallées supérieures neuchâteloises, les eaux se retirent.

**3 HEURES DU MATIN :** Le limnigraphe marquait 430 m. 60.

### Premières inondations de caves à Neuchâtel

Les premiers secours sont intervenus dimanche après-midi dans des immeubles de la rue Louis-Favre, où des caves étaient inondées, par suite d'infiltrations souterraines.

Dans le centre de la ville, l'eau fait son apparition dans les caves les plus basses. Les expériences de 1944, 1950 et 1952 ne sont pas oubliées, et toutes précautions ont été prises pour éviter que l'eau ne fasse des dégâts.

### Les jardins des Marais submergés à Saint-Blaise

(c) Les pluies de samedi et dimanche ont provoqué de sérieuses inondations dans la région de Saint-Blaise. Le Loclat s'élargit de jour en jour, envahissant les jardins des Marais, dont une bonne partie est maintenant sous l'eau.

Au bord du lac de Neuchâtel, du côté de Rouges-Terres, la crue des eaux a provoqué des inondations dans les propriétés se trouvant derrière le remblai de la ligne de la B.N. Voillais et bestiaux ont été mis à l'abri.

### La route de Saint-Blaise - Enges coupée

Enfin, la route cantonale Saint-Blaise - Enges est cancellée depuis samedi. Une poche d'eau souterraine a déversé sur la chaussée, près de l'arrêt postal de Voens, une masse de marne et de terre qui a rendu la circulation impossible. Dans la nuit de vendredi à samedi, un motocycliste a été, à cet endroit, victime d'un accident, ce qui a permis d'alerter les services compétents qui sont à l'œuvre pour déblayer et remettre en état la route.

### Des précautions sont prises à la Neuveville

(c) Pendant la journée de samedi, le lac de Bienne a continué à monter. Dès le matin, il fallut poser des ponts de planches pour utiliser les passages sous-voies et le grand débarcadère recouvert par l'eau. Le soir, la place de football était une vaste nappe d'eau dans laquelle se mirait l'hôtel Rousseau, auquel on accédait au moyen d'un pont. Ici, des précautions avaient été prises pour empêcher éventuellement l'eau de pénétrer dans les caves par les fenêtres pendant la nuit.

Dimanche matin, on constatait heureusement qu'après avoir atteint la cote 430 m. 85, le niveau avait baissé. À midi, le niveau était à 430 m. 73 et à 18 heures à 430 m. 72, mais avec tendance à remonter.

## Si cette histoire vous amuse

En 1910, les lacs jurassiens débordèrent et il y eut de grosses inondations. On s'aperçut alors que la correction des eaux du Jura était incomplète. En voulant modifier l'ordre naturel des choses, on n'avait pas pensé à tout. Le cours de l'Aar fut détourné dans le lac de Bienne, qui devenait ainsi un bassin de compensation. Mais l'ancienne Thièle (ou, si l'on veut, la nouvelle Aar au sortir du lac de Bienne) était d'une capacité insuffisante pour évacuer les nouvelles masses d'eau amenées par le canal de Hagence. Même le renversement du cours de la Thièle du lac de Bienne au lac de Neuchâtel ne suffit pas à élever la crue, les affluents de chaque lac étant eux-mêmes fortement grossis. Les cuvettes étaient pleines, elles débordèrent.

Après 1910, on chercha les moyens propres à éviter le retour d'un nouveau malheur. On étudia, on discuta, des rapports furent établis. La guerre de 1914 provoqua un premier retard de quelques années. On reprit plus tard les études, les discussions et la rédaction des rapports. Entre temps, un nouveau chapitre de la technique était né : la production hydraulique de l'électricité. Les ingénieurs (et les hommes d'affaires aussi) comprennent tout le parti que l'on pouvait tirer d'une chute d'eau grande ou petite. Ce fut la rive vers la houille blanche.

Le projet d'une seconde correction des eaux du Jura destiné à compléter le premier ouvrage prenait ainsi un tout autre aspect. Il s'agissait toujours de régulariser (tant bien que mal) les lacs jurassiens. Il s'agissait surtout, à la faveur d'une « régularisation » assez

problématique, d'améliorer le rendement des usines actuelles et de permettre d'en créer de nouvelles. Le devis de cette seconde correction étant de l'ordre de 50 millions, on peut comprendre que la solution n'était pas très facile à trouver. Tout se borna, au stade de vue réalisation, à la construction d'un nouveau barrage à Nidau (l'ancien était en ruines), ce qui ne résolvait en rien le problème de la capacité d'évacuation de l'Aar.

Vint la deuxième guerre mondiale. D'où nouveau retard. Mais la nature, elle, n'attend pas que l'homme se décide à agir.

En 1944, nouvelle crue qui dépasse celle de 1910.

L'émotion est considérable chez les riverains, d'autant plus que, non sans peine, on établit certaines responsabilités des organes de surveillance des eaux. On jure que cette crue-ci sera la der des der...

Voyons cela :

En 1950, nouveaux débordements (moins forts, c'est vrai, mais sérieux tout de même).

En 1952, encore une récurrence. Nous voici en janvier 1955 avec la cote d'inondation dépassée d'un pied, et toujours pas de « correction » en vue.

Si cette histoire vous amuse... Eh bien ! c'est le moment de dire que cette histoire ne nous amuse pas du tout, et aussi que, si l'on ne sort pas résolument du chemin suivi jusqu'ici, on n'arrivera jamais à rien.

Tout simplement parce que la « correction » que l'on nous propose est viciée par une contradiction fondamentale. C'est le mariage de l'eau et du feu. En effet, on vou-

draît à la fois « régulariser » les lacs jurassiens et en faire des bassins d'accumulation. Or, qui dit bassin d'accumulation dit possibilité de vider le plus possible le bassin en cas de besoin et le remplir au maximum quand on a de l'eau. Autrement dit encore, cela suppose pour les lacs en question de très hautes eaux en cas de crue et de très basses eaux en cas de sécheresse.

Ne parlons pas de très basses eaux maintenant (encore qu'elles soient, elles aussi, intolérables). Mais les hautes eaux ! La cote maximum du projet de deuxième correction était pour le lac de Neuchâtel 430 m. 35, c'est-à-dire la cote atteinte dans la nuit d'avant-hier à hier (15-16 janvier). Et encore ne donnait-on aucune garantie que les eaux ne monteraient pas plus haut. On a vu déjà que cette cote de 430 m. 35 est elle-même un niveau excessif sur bien des points de la rive.

Ce que veulent les riverains depuis 1910, c'est une régularisation du régime des lacs jurassiens avec une amplitude raisonnable. C'est l'objectif qui doit être atteint en premier lieu. Si ensuite, et dans la limite de cette amplitude raisonnable, on peut fabriquer des kilowatts, nous n'y voyons pas d'inconvénient et même nous demandons à en avoir notre part, dans la mesure où l'eau est accumulée artificiellement dans les lacs. Car il faut dire et redire bien haut que les riverains de nos lacs n'ont aucune envie d'être inondés pour permettre aux usines de l'Aar de fabriquer davantage de kilowatts.

M. W.

## Cette nuit, la tempête a coupé la route de la littoral entre la ville et Serrières

### Le dernier tram Neuchâtel-Boudry a été immobilisé à Champ-Bougin et les voyageurs ont dû être transbordés sur un autocar

Cette nuit, le vent a soufflé soudain en tempête à partir de 22 heures environ, soulevant d'énormes vagues sur le lac.

Au port, les vagues franchissaient les môles et mettaient en danger les embarcations. Le personnel de la Société de navigation a été alerté, les bateaux menaçant de rompre leurs amarres.

Vers 23 h. 15, le « Neuchâtel », soulevé par une vague, est venu, avec son bordage, s'immobiliser sur un des piquets d'amarrage. Il fut remis en place par le personnel, qui s'est employé à renforcer chaînes, câbles et cordes retenant les bateaux. Ces derniers, avec l'élévation du niveau des eaux, offraient beaucoup de prise au vent.

Peu après 23 heures, la police locale a cancelé la route Neuchâtel-Serrières, qui était inondée et recouverte de balast en plusieurs endroits. Des lacs s'étendaient notamment devant la Banque cantonale, devant l'usine électrique de Champ-Bougin, devant le garage Robert, où l'eau risquait de pénétrer dans les locaux. Les vagues projetaient le ballast de la ligne du régional, ainsi

que des matériaux de remblayage jusque sur l'autre côté de la chaussée.

La tempête a fait passer quelques instants d'intense émotion aux nombreux voyageurs du tram de 23 h. 30 se dirigeant vers Boudry. Le convoi, formé d'une automotrice et d'une remorque, a été arrêté un peu plus loin que le garage Robert. La voie était impraticable et à une quinzaine de mètres de là, une baraque des travaux publics avait été déplacée sur la voie sous la force des vagues. La route était recouverte de 20 centimètres d'eau, de sorte que les voyageurs durent attendre stoïquement les secours. Ils purent, après quarante minutes d'attente, être enfin transbordés sur un autocar qui les transporta jusqu'à Boudry et Cortaillod.

Il faudra attendre le jour pour faire le bilan des dégâts causés par la tempête de cette nuit, qui aura sans doute endommagé beaucoup de chalets de week-end et de constructions riveraines.

Relevons encore qu'au milieu de la tempête le ciel était sillonné d'éclairs. Une panne d'électricité s'est produite de 1 h. 18 à 1 h. 20.

### La situation demeure inquiétante à Bienne

(c) La journée de samedi a été relativement calme, les pluies ayant cessé toute la matinée, occasionnant une accalmie et une régression légère des eaux tumultueuses de la Suze, dont les vagues commençaient à frapper le dessous des ponts, notamment celui situé à la rue de l'Hôpital. Mais dans la nuit de samedi à dimanche, de nouvelles inquiétudes naissaient. Le lac de Bienne, se trouvant plus haut, déversé ses eaux dans celui de Neuchâtel par le canal de la Thielle.

Dimanche matin, les deux jetées étaient complètement sous l'eau, de même qu'une partie du port, provoquant dans les villas environnantes de sérieux dégâts aux rez-de-chaussée et dans les caves. La plage du lac est en partie recouverte d'eau tout comme la plage, qui offre un aspect inhabituel.

Le lac de Bienne a atteint samedi soir la cote de 430 m. 81, soit une montée de 82 cm. depuis mardi. La cote des dégâts se trouve nettement dépassée, puisqu'elle est de 430 m. 25.

### Le lac de Bienne baissait hier soir

Cependant, dans la journée de dimanche, les eaux du lac se sont légèrement retirées puisque, à 17 heures, le limnigraphe indiquait 430 m. 73. La situation demeure cependant inquiétante.

Une patrouille d'éclairieurs s'est mise bénévolement à disposition de la police locale dans la journée de dimanche, afin de renseigner et de mettre en garde les innombrables curieux qui se déplaçaient sur les bords du lac afin de constater l'ampleur prise par les inondations.

Les appels au secours ont été moins nombreux dimanche, mais plusieurs caves de la ville restent cependant sous l'eau, où des pompes sont en action. Toutes les vannes sont ouvertes aux écluses du port. Vendredi matin, l'Aar soufflait à Laupen 470 mètres cubes à la seconde et en aval de Nidau 450 mètres cubes.

### Aggravation hier soir à Yverdon

La plage sous les eaux

(c) Alors que samedi, la situation s'était quelque peu détendue dans la région

d'Yverdon, elle était de nouveau alarmante hier dans la soirée.

Le lac est monté de 3 cm. samedi, mais hier soir, son niveau s'était élevé de 21 cm., et la cote était de 430 m. 52. Dès samedi soir, on s'attendait à cette hausse, puisque le niveau du lac de Bienne était monté lui aussi. La place et les sous-voies bordant le canal oriental sont submergés par les eaux. Les habitants de la rue du Parc 14, en état d'alarme depuis quarante-huit heures, ont évacué l'immeuble hier dans l'après-midi.

La Thielle était en dérive samedi, ses eaux ayant été absorbées en partie par les canaux afférents et la rivière avait baissé de 25 cm. jusqu'à midi, en amont d'Yverdon. Hier en revanche, son niveau s'était de nouveau élevé de 30 cm. Une équipe du service cantonal des eaux a travaillé toute la journée pour parer aux dangers éventuels d'inondation.

### Service d'ordre pour les promeneurs du dimanche

Inutile de dire que d'innombrables promeneurs se sont rendus hier après-midi dans les marais, du côté de la ferme Beyerle, elle-même entourée par les flots. La gendarmerie avait organisé un service d'ordre pour les nombreux véhicules à moteur dans toute la région dévastée. Des choux, des poireaux et autres légumes émergent des eaux où les mouettes se posent en grand nombre.

Les rivières de la région, dont le niveau s'était abaissé de 30 cm. dans la journée de samedi, sont aussi montées, de sorte que la situation générale est extrêmement alarmante.

### Les dégâts causés par le Biaud à Bevaix

(c) Samedi, la canalisation était encore obstruée et le Biaud empruntait toujours son cours de fortune. Dans l'après-midi, une équipe de pompiers et d'ouvriers travaillait à déboucher la canalisation ; cela consiste à faire sortir le ruissseau de son canal avant la chambre à eau d'où il s'échappe actuellement ; quand celle-ci sera accessible, le conduit pourra être dégagé des matériaux indésirables.

En attendant, le Biaud continue de

## LE TEMPS QU'IL FERA AUJOURD'HUI

### Invasion d'air froid et neige

(c) A la station météorologique du Chasseron, le temps a été très instable. Des formations orageuses ont occasionné de fortes averses suivies de quelques éclaircies. La température est très variable. Elle était de +5 degrés samedi soir ; elle est descendue à zéro degré dans la soirée de dimanche et il a commencé à neiger sur les sommets du Jura un peu après 20 heures. Les prévisions sont assez favorables et la météo prévoit quelques éclaircies pour cet après-midi.

Le vent, qui soufflait à environ 75 km/h., avec des pointes allant jusqu'à 90 km/h., faiblira probablement aujourd'hui.

### Prévisions valables jusqu'à lundi soir

Nord des Alpes, nord et centre des Grisons : d'abord relativement chaud. Ciel variable, pluie intermittente. Orages locaux. Vent d'ouest irrégulier, se renforçant pendant la nuit. Lundi matin, invasion d'air froid, vent du nord-ouest, chutes de neige d'abord en montagne, et plus tard probablement en plaine. Forte baisse de la température.

Valais : couvert, pluie ; en altitude, neige. Au cours de lundi, baisse de la température, suivie de quelques éclaircies. Sud des Alpes et Engadine : d'abord couvert, précipitations. Au cours de lundi, quelques éclaircies. Baisse de la température en montagne.

Rédacteur responsable : R. Braichet

Imprimerie Centrale S. A., Neuchâtel

se creuser un lit, entamant sérieusement le chemin qui relie le Quartier-Neuf à la gare ; à proximité de la station transformatrice de courant électrique, l'eau a creusé un fossé très profond ; une dalle en béton attenante au transformateur s'est écroulée dans la nuit de vendredi à samedi ; le câble électrique souterrain alimentant l'ouest du village menaçait de se rompre sous le poids des tuyaux en ciment servant de protection, ceux-ci étant complètement détériorés ; ils ont été enlevés et le câble est à l'air libre.

### Alerte à Châtillon

A Châtillon, les premiers secours ont dû intervenir avec la motopompe, les caves étant inondées par 50 cm. d'eau provenant d'infiltrations de sources.

### Le lac de Morat déborde

(c) Le niveau du lac de Morat continue de monter ; dimanche à midi, la cote était de 331 m. 07. Plusieurs maisons de week-end à Montlizer, à Meyriez et à Paoug, sont entièrement entourées par l'élémeu, liquide.

Dans la nuit de samedi, le ruissseau de Meyriez ayant débordé, une équipe de pompiers a dû intervenir pour évacuer l'eau qui inondait la cave de la maison de la propriété Ramus.

### Au Val-de-Ruz

#### A Villiers, le Tac-Mouche n'a jamais été si torrentueux

(c) De part sa situation au fond d'une sorte d'entonnoir, le village de Villiers souffre, ces jours-ci, des défauts de l'eau.

Mardi soir, en effet, une partie des pompiers était mise sur pied pour assécher le logement du rez-de-chaussée d'un immeuble qui était recouvert d'une couche d'eau d'environ 20 cm.

Vendredi, nous annonçons que le Tac-Mouche était sorti de son lit. Bien vite, le débit de ce dernier prit des proportions considérables (comme jamais, vus, aux dires des aînés). Aussi, vendredi soir, il fallut de nouveau alarmer une partie des pompiers, une écurie d'une ferme du centre du village étant complètement submergée. La couche d'eau étant si épaisse et l'arrivée si volumineuse, que le commandant des sapeurs-pompiers, le capitaine René Matthey, dont il faut reconnaître l'énergie et la décision, fit venir du Pâquier la motopompe, qui immédiatement fut mise en action. Il était 2 heures du matin lorsque tout danger était écarté.

### Le Seyon, à sa source, ravage tout sur son passage

Le débit de la source du Seyon est si volumineux que l'eau déborde partout, ravageant tout sur son passage, tant et si bien que la rue de l'Industrie est fermée à la circulation, l'eau l'ayant entièrement détruite en sa partie supérieure.

Quant au Ruz Chasseran, il a prit des proportions telles que vendredi soir il ne manquait que quelques centimètres pour qu'il ne débordât.

### VALANGIN

#### Un sapin coupe la route

Vers 23 heures, hier soir, un sapin a été couché par le vent sur la route Pierre-à-Bot - Fenin. Long de trente mètres, cet arbre bloquait la circulation et la gendarmerie, qui s'est rendue sur place, a fait appel aux bûcherons de Valangin. Ceux-ci, travaillant à la leur de phares de voiture, ont pris une bonne heure pour débarrasser l'obstacle. On craignait que la tempête ne cause, au cours de la nuit, de nombreux autres dégâts.

### Vu l'abondance de nos informations sur les inondations, nos lecteurs trouveront la suite en neuvième page.

### Madame Edmond JEANNERET, à Martigny, et ses enfants :

Madame et Monsieur André Rosset et leur fille, à Montana ; Monsieur Léo Jeanneret et sa fiancée, à Lausanne ; Monsieur Eric Jeanneret et sa fiancée, à Baden ; Monsieur et Madame Marcel Pfisterer et famille, à Schaffhouse ; Monsieur et Madame René Pfisterer et leurs fils Jean-Claude et Charly, à Berne ; Monsieur Edgar Pfisterer, à Lausanne ; Mademoiselle Marguerite Pfisterer, à Neuchâtel ; Monsieur Camisius Vonlanthen-Richard, ses enfants et petits-enfants, à Fribourg ; Mademoiselle Louisa Richard, à Neuchâtel ; Mademoiselle Jane Richard, à Neuchâtel ; Monsieur et Madame Albert Richard, leurs enfants et petits-enfants, à Berne et à Zurich, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

### Madame Charles PFISTERER

née Marie RICHARD

leur chère et vénérée maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine et amie, qu'il a plu à Dieu de reprendre à Lui, à 83 ans, après quelques jours de maladie. Neuchâtel, le 16 janvier 1955. (Côte 31)

Père ! mon désir est que là où je suis ceux que tu m'as donnés soient aussi avec moi. Jean 17 : 24.

L'ensevelissement, sans suite, aura lieu dans la plus stricte intimité, mercredi 19 janvier, à 13 heures. Culte pour la famille au domicile à 12 h. 30.

Prière de ne pas faire de visites

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Madame Louise Cuanillon-Guyot, à Saint-Blaise ; Monsieur et Madame Ulysse Cuanillon et famille, à Saint-Blaise ; Monsieur et Madame Edouard Cuanillon, à Saint-Blaise ; Monsieur et Madame Robert Cuanillon, à Saigny ; Monsieur Charles Guyot et famille, en Amérique ; Monsieur Wenker-Guyot et famille, à Neuchâtel ; Monsieur et Madame Edouard Sandoz-Guyot et famille, à Hauterive ; Madame et Monsieur Edouard Benoit-Guyot et famille, à Yverdon ; Monsieur Henri Magnat-Guyot et famille, à Allaman ; Madame Albert Favre et famille, à Neuchâtel ; Madame Augusta Amez-Droz et famille, à Fenin, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

### Monsieur Alfred CUANILLON

leur cher époux, frère, beau-frère, oncle, neveu et cousin, enlevé à leur tendre affection dans sa 62me année. Saint-Blaise, le 14 janvier 1955. Il est bon d'attendre en repos la délivrance de l'Éternel. L'ensevelissement aura lieu le 17 janvier, à 13 h. 30. On ne touchera pas

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Sois fidèle jusqu'à la mort et je te donnerai la couronne de vie.

Monsieur Léon Wingeier, à Corcelles ; Monsieur et Madame Willy Wingeier et Viviane, à Payerne ; Madame et Monsieur Max Andrey et leurs filles, Micheline et Daisy, aux Geneveys-sur-Coffrane ; Mademoiselle Daisy Wingeier, à Corcelles ; Monsieur Jean Jaggi, à Saint-Imier, ainsi que les familles parentes et alliées Jaggi, Villa, Peter, Micheli, Steiner, Stauffer et Wingeier, ont la profonde douleur de faire part du décès de

### Madame Léon WINGEIER

née Emma JAGGI

leur très chère épouse, maman, grand-maman, belle-maman, fille, sœur, tante et parente, enlevée à leur tendre affection dans sa 55me année, après de longues années de pénible maladie supportée avec grand courage. Corcelles, le 16 janvier 1955. (Petit Berne 11) Dors en paix, maman chérie, tes souffrances sont terminées. Tu es au ciel et dans nos cœurs. L'ensevelissement aura lieu mercredi 19 janvier, à 14 heures. Culte pour la famille au domicile mortuaire, à 13 h. 30. Selon le désir de la défunte, la famille ne portera pas de deuil

Monsieur le pasteur Emmanuel Bauler, à Genève ; Madame et Monsieur Roland Rotach-Bauler, à Aubonne ; Madame et Monsieur Marcel Perdrazat-Bauler et leurs enfants Michel, Maud et Guy, à Bâle ; Monsieur et Madame Arthur Delachaux, leurs enfants et petits-enfants, à Neuchâtel ; Monsieur et Madame Maurice Delachaux, leurs enfants et petits-enfants, à Neuchâtel ; Mesdemoiselles Louise et Lucie Delachaux, à Corcelles ; Madame Jeanne Roux-Delachaux et sa fille, à Neuchâtel ; Madame Madeleine Marignane-Delachaux, ses enfants et petits-enfants, à Corcelles ; Monsieur et Madame Ernest Delachaux, à Bellevue-Genève ; Monsieur le pasteur et Madame Hermann Bauler et leur fille, à Vevey, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances du décès de

### Madame Emmanuel BAULER

née Augusta DELACHAUX

leur très chère et dévouée épouse, mère, grand-mère, sœur, belle-sœur et parente, survenue le 14 janvier 1955 à l'hôpital d'Aubonne, dans sa 74me année, après une pénible maladie. Mon âme se repose sur Dieu. Ps. 62, v. 2. Le service funéraire aura lieu au temple de la Servette, mardi 18 crt à 14 h. 30. L'inhumation aura lieu au cimetière du Petit-Saconnex. Domicile mortuaire : 5, rue du Colombier, Genève.

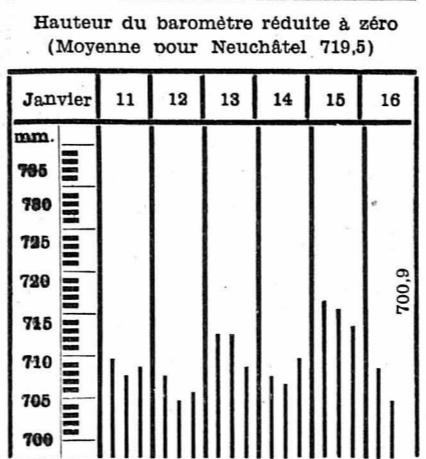
### Monsieur Paul MATTHEY

leur cher père, beau-père, grand-père, beau-frère, oncle et parent, appelé à Dieu subitement, dans sa 69me année, le 16 janvier 1955. Aimez-vous les uns les autres. Jean 16 : 13. L'ensevelissement aura lieu à Corchaux, mercredi 19 janvier, à 13 h. 30. Culte pour la famille à 13 heures.

### Monsieur Walter DURR

maître poëlier-fumiste

leur très cher mari, père, grand-père et oncle, que Dieu a repris à Lui subitement à l'âge de 77 ans, après une courte maladie. Morat, le 15 janvier 1955. L'ensevelissement aura lieu mardi 18 janvier, à 11 heures. Culte à l'église allemande de Morat à 11 h. 15. Départ du domicile mortuaire, Rive No 222, à 11 heures.



Niveau du lac du 14 Janv. à 7 h. : 429.94  
Niveau du lac du 15 Janv. à 7 h. : 430.19  
Niveau du lac du 16 Janv. à 7 h. : 430.40

### Naissances

Monsieur et Madame André KISTLER ont la joie d'annoncer la naissance de

**François Didier**  
le 15 janvier 1955  
Clinique du Crêt, Neuchâtel  
Trois-Portes 23